

Drylands Research Working Paper 13

RÉGION DE DIOURBEL : LES ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

**Abdourahmane Barry
Fallou Ndiaye, Salif Ndiaye
Mary Tiffen**

2000

Drylands Research
Crewkerne
Somerset TA18 8BJ
Royaume-Uni

Ce document a été présenté pour la première fois à l'Atelier sur les rapports entre politiques gouvernementales et investissements paysans dans les régions semi-arides, tenu à Bambey et Dakar (Sénégal) du 12 au 14 janvier 2000.

Les recherches présentées dans le présent document de travail s'inscrivent dans le cadre d'une étude sur les **Rapports entre les politiques gouvernementales et les investissements paysans en Afrique semi-aride**, financée par le Programme de recherche sur les politiques en matière de ressources naturelles du Department for International Development (DFID), ministère britannique du développement (Projet R 7072 CA). Les informations fournies et opinions exprimées n'engagent en aucune manière le DFID.

ISSN 1470-9384

© Drylands Research 2000

Mise en page: Drylands Research. Impression: Press-tige Print, Crewkerne.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ni transmise sous une forme ou par un moyen quelconque (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans l'autorisation préalable et écrite de l'éditeur.

Préface

Les documents de travail du groupe Recherche sur les zones semi-arides présentent en version préliminaire les résultats d'études entreprises en association avec des chercheurs et institutions partenaires.

Le présent document de travail s'inscrit dans le cadre d'une étude visant à établir les liens entre modifications à long terme de l'environnement, croissance démographique et évolutions technologiques, et à repérer les politiques et les institutions aptes à favoriser un développement durable. Cette étude se situe dans le prolongement d'un projet entrepris par l'Overseas Development Institute (ODI) dans le district de Machakos, au Kenya, dont les résultats préliminaires ont été publiés par l'ODI en 1990-1991 dans une série de documents de travail. Ces travaux ont également donné lieu à un ouvrage (Mary Tiffen, Michael Mortimore et Francis Gichuki, *More people, less erosion: environmental recovery in Kenya*, John Wiley, 1994), présentant une synthèse et une interprétation de la dynamique du développement physique et social à Machakos. Cet ouvrage fait état d'un ensemble d'hypothèses et de recommandations en matière de politiques qu'il est nécessaire de tester dans d'autres milieux semi-arides de l'Afrique. A l'aide de méthodologies compatibles, quatre études ont été parallèlement menées dans les pays suivants:

Kenya	District de Makueni	
Sénégal	Région de Diourbel	(en association avec l'ISRA et le CSE)
Niger	Département de Maradi	(en association avec l'ODI)
Nigeria	Région de Kano	(en association avec l'ODI)

Une série de documents de travail et une synthèse seront produites pour chaque étude et passées en revue dans le cadre d'ateliers nationaux. La synthèse générale sera examinée à l'occasion d'un atelier international organisé à Londres en l'an 2001.

Dans la série consacrée au Sénégal, les auteurs se sont penchés sur les évolutions à long terme de l'agriculture et du monde rural pour établir des liens entre celles-ci et les investissements consentis par les petits exploitants dans la région de Diourbel au cours de la période 1960-1999.

M. Michael Mortimore est Responsable des recherches. Il est assisté par son collègue Mme Mary Tiffen. Le Chef de l'équipe sénégalaise est M. Abdou Fall, de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA). Ils peuvent être contactés aux adresses suivantes:

Michael Mortimore
Cutters Cottage, Glovers Close, Milborne Port
Somerset DT9 5ER, UNITED KINGDOM

Mary Tiffen
Orchard House, Tower Hill Road,
Crewkerne, Somerset TA18 6BJ,
UNITED KINGDOM

Courrier électronique:
mikemortimore@compuserve.com
mary@marytiff.demon.co.uk

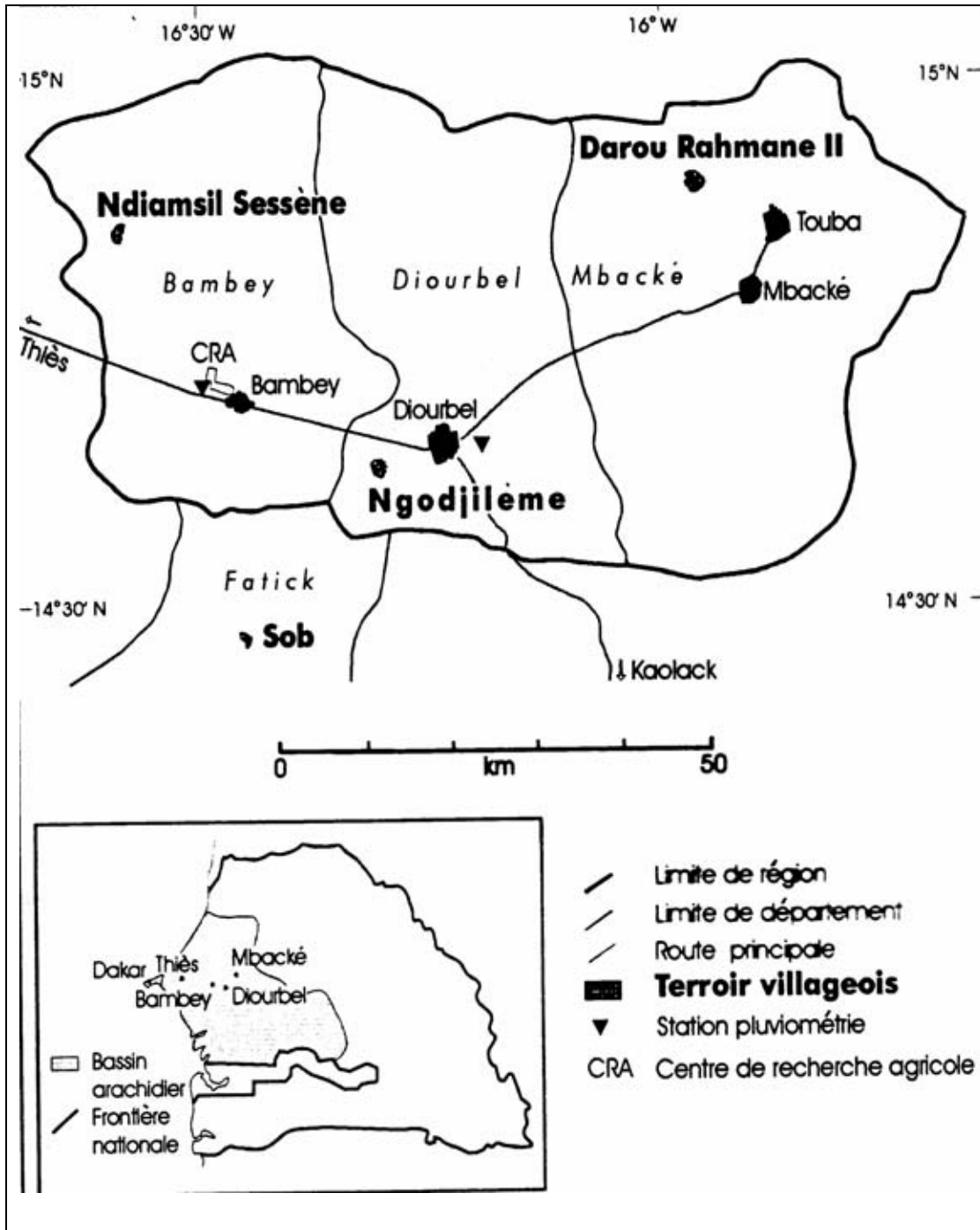
Site web:

Abdou Fall
ISRA
BP 3120
Dakar
SENEGAL

Courrier électronique :
abdoufal@isra.refer.sn

www.drylandsresearch.org.uk

Carte



Résumé

Ce document analyse les données officielles sur la démographie de la Région de Diourbel. Il n'y a eu que deux recensements, en 1976 et 1988. La tâche d'analyser les changements survenus entre 1960 et 1998 est rendue encore plus difficile parce que la ville sainte de Touba reste toujours classée dans le monde rural. Si un statut urbain est attribué à Touba, le taux d'urbanisation en 1988 était déjà de 42%. Entre 1976 et 1988 les zones vraiment rurales ont eu un taux d'accroissement annuel de seulement 1,4%, tandis que Touba ville a eu un taux de presque 13%. Les densités des arrondissements ruraux variaient en 1988 entre 150 et 50 par kilomètre carré. En 1988 58% des effectifs étaient des jeunes de moins de 20 ans. Les wolof représentent les deux tiers de la population, et les sereer un quart. La grande majorité appartient à la confrérie Mouride, dont Touba est le siège. Les conditions de vie villageoises (qui sont aussi examinées avec l'aide des rapports plus détaillés de l'ORSTOM sur la zone limitrophe de Niakhar) sont marquées par une absence d'infrastructures modernes. La mortalité infantile est de l'ordre de 76 pour mille et la région ne compte que 17% de personnes de 6 ans ou plus ayant fréquenté l'école française (beaucoup moins hors les communes). L'émigration vers les villes (Dakar, Touba, Diourbel) était déjà importante en 1988. Les personnes classées comme résidents absents ne retournent pas toujours pour la saison des pluies.

L'Annexe 1 montre qu'il n'est pas possible d'utiliser les recensements annuels administratifs, qui ne sont pas archivés. Les données provenant du recensement agricole de 1998 et les informations sur les villages montrent que l'émigration est devenue plus importante depuis 1988 et qu'elle est dirigée de plus en plus vers les villes et l'étranger. L'Annexe 2 présente un calcul de la force de travail agricole; depuis 1988 il est probable que celle-ci a cessé d'augmenter, et il est possible qu'elle ait diminué.

Abstract

The Diourbel Region is divided into 3 *départements*, each with two or three *arrondissements*, and a *commune* which is the headquarters town of the department. There have only been two full censuses in Senegal, in 1976 and 1988. There was a demographic investigation in 1960, using samples, but this only provides a rough estimate of the population of the present Diourbel Region. It gives an estimated growth rate in the region of 3.2 percent 1960-1988, above the Senegal average of 2.7 percent (Table 1). The definition of urban is an area having the status of a Commune. This disguises the rapid urbanisation experienced in the region, as the fastest growing town, the holy city of Touba, does not have this status and appears within the rural statistics although it has the amenities and functions of a town. It was growing at an annual rate of 13 percent 1976-88. The truly rural areas grew only at 1.4 percent between the censuses. Counting Touba as urban, 42 percent of the region's population was living in towns in 1988 (Table 2). While the total density of population has grown from 97/km² in 1976 to 142 in 1988, the 1988 density varied considerably by *arrondissement*. Rural *arrondissements* in Diourbel Department had densities of 100-150/km²; those of Bambey were nearer to 90, while the only rural *arrondissement* of Mbacke Department had 46/km². *Arrondissements* are divided into *communautés rurales* (CR).

The population is very young, those under 20 forming 50 percent of the population in 1976 and 58 percent in 1988. The age structure is affected by the emigration of many in

the age groups 15-40, particularly men. This out-migration is underestimated in the *de jure* statistics, generally quoted, and is more visible in *de facto* population figures (figure 1). The population is two-thirds Wolof, one quarter Serer, and almost all are Moslem, with 85 percent adhering to the Mouride brotherhood. Family size averages 9-10, and a 1997 demographic survey found 18 percent of households headed by women. Women have an average of five children. More than one third of men in the age groups 40-44 and above are in polygamous unions. Infant mortality is high at 76 per 1000. The region has the lowest rates of school enrolment in the country, with only 17 percent of those aged more than 6 having been to the official French language schools. These were concentrated in the *communes*. In 1988 only nine percent of rural children were in primary school, compared with 35 percent in the *communes* (Table 5).

While in 1960 some outmigration was towards rural areas with land available for farming, by 1988 nearly half was to Dakar. The region also received immigrants, most of these going to Mbacke, where Touba is situated. There were also internal displacements towards 'rural zones' in Mbacke, which, it will be remembered, in census terms includes Touba. International out-migration has been more recent, although some was provoked by the droughts of 1973-77. This recent increase was confirmed by other authors, and by surveys in some villages in connection with this research.

Greater detail on fertility and mortality is obtainable from surveys carried out in a neighbouring Serer area of Fatick region. ORSTOM have collected data on the Niakhar zone since 1962 and especially since 1984 (Table 5).

Annex 1 provides evidence from a survey of 10 villages in Bambey and Diourbel Departments carried out by Salif Ndiaye for this study. The aim was to see if the annual administrative census carried out at village and CR level could be utilised to provide a better longitudinal framework. Unfortunately it proved that this data, although still collected, is not archived, nor even analysed for planning purposes at any level. However, Ndiaye was able to collect statistics for these 10 villages from a 1998 agricultural census which has not yet been published. These confirmed that while some villages have grown in the period 1988-98, most have been static, and some have fallen in size, in some cases substantially (figure A2). Overall, their population had fallen from 7063 to 6666. (Annex 1, Table 3). This confirmed village leaders' opinion that out-migration had increased substantially since 1988. The young are leaving for Dakar, Diourbel Town, and foreign countries. If they return from abroad they go to Dakar or Touba. Women are now also emigrating. We will not know how representative these 10 villages are till the 1998 census is published.

Annex 2 by Mary Tiffen attempts an estimate of the rural labour force available for agriculture, using the available data on rural and urban population and age groups. Under the most optimistic assumptions there has only been a small increase in farm labour during 1988-98. Using other assumptions, there has been a decline. The mid-point shows an almost static agricultural labour force, with the natural increase in population being countered by out-migration of the most productive age groups.

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	1
2	ANALYSE DES SOURCES ESSENTIELLES DES DONNÉES UTILISÉES	1
3	ELÉMENTS DE STRUCTURE DE LA POPULATION	3
4	STRUCTURE SOCIO-CULTURELLE ET CONDITIONS DE VIE	10
5	LES MIGRATIONS	14
6	LA ZONE DE NIAKHAR	17
7	CONCLUSION	22
	ANNEXE 1 : RAPPORT SUR LA MISSION EFFECTUÉE EN MARS 1999 POUR LA COLLECTE D'INFORMATIONS DANS LA RÉGION DE DIOURBEL	23
	ANNEX 2 : CALCULATING THE RURAL LABOUR FORCE, 1960-98	32
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37

Les auteurs

Abdourahamane Barry travaille surtout dans l'agriculture, comme statisticien démographe. Il est Président de l'Association Sénégalaise d'Études Démographiques. Il est ancien cadre de la DPS.

Adresse : BP 8601, Dakar, Sénégal

Email : abarry@sentoo.sn

Salif Ndiaye a travaillé pour le bureau d'études américain Macro International, basé à Washington et s'occupe des Enquêtes Démographiques et de Santé (DHS) dans les pays francophones d'Afrique. Il dirige un bureau d'études (SERDHA).

Fallou Ndiaye est fonctionnaire de l'état sénégalais. Il est chef de la Statistique dans la région de Diourbel.

Mary Tiffen est partenaire dans le Drylands Research, Crewkerne. Elle est socio-économiste, responsable des aspects sociaux, économique et démographique des études. Elle a dirigé l'étude faite sur le District de Machakos, Kenya, 1990-93.

Sigles et acronymes

BNR:	Bureau National du Recensement
CERP :	Centre d'expansion rurale polyvalent
CILSS :	Comité Inter-états de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
CR :	Communauté rurale
DISA :	Division des Statistiques Agricoles
DPS:	Direction de la Prévision et de la Statistique
ESF :	Enquête sénégalaise sur la fécondité
EDS:	Enquête démographique et de santé
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
ISF :	Indice synthétique de fécondité
ORSTOM :	Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
RGPH :	Recensement général de la population et de l'habitat
RNA :	Recensement National de l'Agriculture
TAAM :	Taux d'accroissement annuel moyen
TBM :	Taux brut de mortalité
TBN :	Taux brut de natalité
1Q0 :	Quotient de mortalité infantile
4Q1 :	Quotient de mortalité juvénile

1 INTRODUCTION

La présente étude concerne une zone englobant la région de Diourbel ainsi que la zone de Niakhar ayant fait l'objet d'un suivi par l'ORSTOM. Quoique cette dernière zone soit extérieure à la région de Diourbel, elle en est suffisamment voisine des points de vue géographique et socioculturel pour partager avec elle un certain nombre de caractéristiques démo-socioéconomiques.

La région de Diourbel s'étend sur une superficie de 4359 kilomètres carrés, soit 2,2% du territoire national. Comme les autres régions, elle est subdivisée en trois départements : Bambey, Diourbel et Mbacké. Elle compte 3 communes (les chefs lieux des départements), 7 arrondissements et 32 communautés rurales. Les trois départements se partagent inégalement la superficie du territoire régional : Bambey (31%), Diourbel (27%) et Mbacké (42%).

Dans les pays d'Afrique situés en zone semi-aride, l'agriculture fait beaucoup appel à l'utilisation intensive de la main-d'œuvre. Aussi, une bonne connaissance des aspects démographiques s'avère-t-elle nécessaire pour une compréhension acceptable des contraintes au développement agricole. Ces aspects sont traités à travers les cinq parties suivantes :

- l'analyse de la qualité des sources statistiques des données utilisées
- les questions spécifiques aux principaux éléments de structure pour la population étudiée (structure par sexe et par âges, répartition spatiale, etc.)
- les aspects socioculturels et les conditions de vie ainsi que les migrations dans la région de Diourbel
- la présentation de quelques résultats importants issus de l'étude réalisée dans la zone de Niakhar.

L'Annexe 1 par S. Ndiaye donne un rapport sur les informations démographiques qui sont disponibles au niveau de la Région, le Département et les sous-préfectures et les villages. On trouve que les recensements administratifs que l'on fait une fois par année ne sont pas archivés ; en conséquence, ils ne peuvent pas être utilisés dans la planification à aucun niveau. Néanmoins, les chefs de villages visités ont une bonne connaissance de la population, et leur information est surtout utile pour l'analyse qualitative de l'émigration récente.

Utilisant les données de ce rapport et de l'Annexe 1, Mary Tiffen a tenté dans l'Annexe 2 de faire une estimation de la main-d'œuvre agricole.

2 ANALYSE DES SOURCES ESSENTIELLES DES DONNEES UTILISEES

Les données utilisées dans la présente étude ont été tirées soit directement, soit indirectement, par le biais d'études intermédiaires, des six types de sources essentielles que sont :

- les recensements démographiques et enquêtes démographiques générales,
- les recensements administratifs,
- l'enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF),
- les enquêtes démographiques et de santé (EDS ou DHS en anglais)
- le recensement national de l'agriculture (RNA)
- l'étude de la zone de Niakhar

Seulement quelques-uns de ces rapports peuvent être utilisés pour une étude régionale.

2.1 Les recensements démographiques et enquêtes démographiques générales

Depuis l'indépendance, le Sénégal a eu à réaliser seulement deux recensements démographiques. Le premier a eu lieu en 1976, et a permis d'obtenir les données fondamentales sur la population, aussi bien en ce qui concerne sa structure que son mouvement. Bien entendu, il n'était pas possible, par la même occasion, de recueillir les données de base permettant de réaliser des analyses approfondies sur les principaux déterminants du mouvement de la population. En 1988, le recensement purement démographique a été combiné avec celui de l'habitat. Seuls ces deux recensements permettent de disposer de données fiables jusqu'au niveau du village sur l'ensemble du pays. Mais, même dans ces deux cas, il y a des problèmes qui feront l'objet d'un examen dans le présent document. Ils se rapportent notamment à la distinction entre populations de fait et de droit d'une part et, d'autre part, entre zones urbaine et rurale.

Avant 1976, le recours à des données démographiques suffisamment fiables faisait aussi l'objet de la préoccupation des autorités du pays, qui ont eu à organiser, en 1970, une Enquête démographique nationale, dont l'un des mérites a été de permettre l'obtention de données sur l'effectif de la population totale. Cette enquête, basée sur un échantillon, ne permettait pas d'obtenir des données à l'échelle des entités administratives les plus petites comme les communautés rurales ou même les arrondissements. Avant 1970, une enquête démographique du même type avait eu lieu en 1960 (Pison *et al.*, 1995). En 1960 et aussi en 1970 la Région de Diourbel couvrait aussi l'actuelle Région de Louga, ce qui limite l'utilité de ces données pour notre étude. Les études historiques se heurtent aux limites liées à l'insuffisance des données nécessaires.

2.2 Les recensements administratifs

Les recensements administratifs sont des opérations administratives à but purement fiscal initiées par les services relevant de l'administration territoriale. Théoriquement, ils ont une périodicité annuelle, mais dans la pratique, ce n'est presque jamais le cas. Il y a aussi des difficultés liées au traitement et à l'archivage des données (voir Annexe 1). La plupart sont rapidement perdues. Il n'est pas possible de les utiliser pour une étude historique. Nous avons trouvé les résultats du recensement administratif de 1972, mais des doutes subsistent quant à sa fiabilité.

2.3 L'enquête sénégalaise sur la fécondité de 1978 (ESF)

Elle a été réalisée en 1978 dans le cadre de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, et constitue la première opération, à l'échelle du pays, permettant l'obtention des données

essentielles sur la fécondité (fécondité générale, taux spécifiques, etc.) et la mortalité.

2.4 Les enquêtes démographiques et de santé (EDS)

Elles constituent le prolongement de l'Enquête sénégalaise sur la fécondité et, à l'instar de celle-ci, s'inscrivent dans le cadre d'un ensemble global constitué par le programme mondial des enquêtes démographiques et de santé (EDS) ou, en anglais, Demographic and Health Survey (DHS). A ce jour, trois EDS ont été réalisées par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), en collaboration avec Macro International. La première a eu lieu en 1986, la deuxième en 1992/93 et la dernière en 1997. Ces EDS complètent les données recueillies dans le cadre de l'ESF et ont abouti à des analyses approfondies dans les domaines de la fécondité, de la mortalité, de la santé de la reproduction (dont le sida) et de la nutrition. Il importe de signaler, cependant, que de toutes les enquêtes sur la fécondité ayant eu lieu, seule l'EDS de 1997 permet d'obtenir des données désagrégées à l'échelle régionale.

2.5 Le recensement national de l'agriculture (RNA)

C'est une opération de grande envergure réalisée en deux phases par la Division des Statistiques agricoles (DISA) du Ministère de l'Agriculture en collaboration avec la FAO. La première phase, appelée opération pré-recensement, couvre l'ensemble du pays à l'exception de la région de Ziguinchor pour des raisons de sécurité. Dans le cadre du pré-recensement qui s'est déroulé de septembre 1997 à avril 1998, tous les 480.000 ménages des 13.000 villages du pays ont été enquêtés, et une base de sondage de 430.000 exploitations agricoles, ou ménages agricoles, a été établie. Le traitement des résultats du pré-recensement est achevé et a donné lieu à la publication de trois volumes. Cette phase a été suivie par celle du recensement proprement dit, qui a démarré en avril 1998 et se poursuit encore, avec le recensement des cultures de décrue et de l'horticulture (arboriculture, floriculture et maraîchage). Les résultats n'étaient pas encore disponibles lors de la préparation du présent document. En tout cas, il n'y aura pas de données sur la population urbaine, sauf pour ce qui se rapporte aux exploitations horticoles périurbaines.

2.6 Les études sur Niakhar de l'ORSTOM

Ces études ont démarré depuis décembre 1962 et ont donné lieu aux premières analyses longitudinales sur la fécondité au Sénégal. Elles se tiennent dans une zone au nord du Département de Fatick, c'est à dire au sud de la Région de Diourbel. Elles ont permis en particulier d'approfondir les analyses relatives à l'évolution de la mortalité et de la fécondité de la zone étudiée.

3 ELEMENTS DE STRUCTURE DE LA POPULATION

3.1 Milieu de résidence, rural-urbain et taux d'accroissement annuel

Pour le gouvernement, le milieu urbain est défini par son statut administratif, comme commune, et c'est seulement les centres administratifs des départements qui ont ce

statut. Les autres agglomérations, même quand elles sont très grandes, et ont beaucoup de caractéristiques d'un milieu urbain, sont, pour l'administration, des simples communautés rurales ou même, des villages. On verra que cette définition administrative crée des problèmes quand on veut faire une vraie estimation de la population rurale et de la force de travail agricole. Le tableau 1 donne le taux d'accroissement annuel pour les milieux urbains et ruraux selon cette définition. La région de Diourbel était en 1988, après celles de Louga (15% d'urbains) et de Tambacounda (16%), officiellement la région la moins urbanisée (22%).

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine et rurale selon les recensements

Entités	Effectifs 1960	Effectifs 1976	Croissance annuelle 1960-1976	Effectifs 1988	Croissance annuelle 1976-88	% urbain 1988
<i>Sénégal</i>	3 110 000	4 998 000	3,01	6 897 000	2,72	
Dakar	444 000	941 000	4,81	1 489 000	3,90	
<i>Région de Diourbel</i>	261 000	423 038	3,06	620 197	3,24	21,3
Dépt Bambey		155 723		201 726	2,18	6,2
Commune de Bambey		9 728		16 974	4,75	
Bambey rural		145 561		184 752	2,01	
Arrdt Baba Garage		38 213		43 447	1,08	
Arrdt Lambaye		52 594		70 571	2,48	
Arrdt Ngoye		54 754		70 734	2,16	
Dépt Diourbel		144 722		183 845	2,01	36,7
Commune de Diourbel		53 152		76 548	3,09	
Diourbel rural		90 968		107 297	1,39	
Arrdt Ndindy		47 116		50 175	0,53	
Arrdt Ndoulo		43 852		57 122	2,23	
Dépt Mbacké		122 523		234 626	5,56	20,5
Commune de Mbacké		25 147		38 847	3,69	
Mbacké rural		97 203		195 779	6,01	
Arrdt Ndamé		66 043		160 115	7,66	
[CR Touba-Mosquée]		41 950		138 604	10,47	
Arrdt Kael		31 160		35 664	1,13	

Sources : 1960 – Pison *et al.*, 1995 ; 1976 – Sénégal, BNR, 1982 ; 1988 – Sénégal, DPS, 1993, 1992a.

La population régionale a connu un accroissement annuel moyen de l'ordre de 3,2% entre 1976 et 1988. Cet accroissement est supérieur à celui observé au national qui est de 2,7%. Cependant, la rapidité de cet accroissement est variable à l'intérieur de la région entre 1976 et 1988. Ainsi, les départements de Bambey et de Diourbel se sont accrûs à

des rythmes de 2 à 3,2% l'an, alors que le département de Mbacké a connu un accroissement très accéléré de l'ordre de 5,5%, en moyenne et par an. L'explication se trouve dans le maintien, voire l'intensification, des flux migratoires vers la ville de Touba.

L'arrondissement de Ndamé dans le département de Mbacké abrite la ville sainte de Touba. Malgré son important chiffre de population et ses infrastructures socio-économiques, elle est toujours classée dans le milieu rural, comme village dans la communauté rurale (CR) de Touba Mosquée dans l'arrondissement de Ndamé (tableau 2). Actuellement, c'est le siège de la confrérie Mouride, la scène des importants pèlerinages qui soutiennent des activités de type touristique, et le centre de beaucoup d'opérations commerciales. « Les 'Baol-Baol' (pour désigner les habitants de la région de Diourbel qui se confond avec l'ancienne contrée du Baol) sont réputés pour leur sens des affaires à l'intérieur comme à l'extérieur du pays » (Sénégal, DPS 1992a, p. 55, – voir aussi W. Fall, 2000 et Ly 2000). Le classement de la Ville de Touba Mosquée dans le milieu urbain changerait la position relative de la région. A cet égard, le tableau 2 montre que la population urbaine serait de 42% en 1988. Le vrai taux d'urbanisation nous permet de mieux évaluer la main-d'œuvre rurale susceptible de s'activer dans l'agriculture (voir Annexe 2).

Le tableau 2 montre aussi qu'en 1988 la Ville de Touba abritait la plus grande partie de la population de la CR de Touba-Mosquée, le reste s'étant transformé plutôt en une banlieue. Le taux d'accroissement de la Ville était presque de 13% par année, (1976-88), tandis que les communes ont un taux de l'ordre de 3 à 5% seulement pendant la même période. Globalement, la population urbaine (si on y inclut Touba), croît beaucoup plus rapidement que la population rurale (6,8% par an entre 1976 et 1988 contre 1,4% pour la population vraiment rurale).

Tableau 2 : Evolution de la ville de Touba et le taux d'urbanisation, Touba compris

Entités	Effectifs 1976	Effectifs 1988	Croissance annuelle 1976-88	Population urbaine 1988	% urbain 1988 avec Ville de Touba
Arrdt Ndamé	66 043	160 115	7.66	127 604	79.7
CR Touba- Mosquée	41 950	138 604	10.47	127 604	92.1
Ville de Touba Mosquée	29 734	127 604	12.91	127 604	100.0
Département de Mbacké	122 523	234 626	5.56	166 451	70.9
Région de Diourbel, urbain	117 761	259 973	6.82	259 973	41.9

Sources : Tableau 1 et Sénégal DPS (1992b).

L'accroissement de la population résulte de l'accroissement naturel (natalité-mortalité) et de la migration. Le second problème d'interprétation des chiffres est l'absence des bonnes données de l'année 1960, quand Louga faisait partie de la Région du Diourbel. On a appliqué les rapports 8,6 pour 8 (pour Diourbel et Louga respectivement) pour éclater l'effectif de la région actuelle de Diourbel. Cela donne une estimation des effectifs

de 261 000, et un taux de croissance annuelle de 3,06% pour la période 1960-76, ce qui est assez proche de la moyenne nationale de 3,01% (tableau 1). Nous avons tenté d'utiliser des résultats du recensement administratif de 1972 pour avoir des informations sur la distribution de la population avant le premier recensement de 1976, mais cela a donné un taux d'accroissement annuel incroyable entre 1972 et 1976 et c'est donc inutilisable.

L'accroissement de la population de la région est dû pour l'essentiel à l'important accroissement de la population du département de Mbacké et surtout, à son arrondissement de Ndamme qui compte en son sein l'agglomération de Touba.

Les tendances récentes laissent supposer que ce rythme d'accroissement se maintiendra encore pendant des années. Selon l'hypothèse moyenne de projection de la population, la population de la région passera de 620 000 en 1988 à 1 240 000 en l'an 2012, soit un temps de doublement d'environ 24 ans (Sénégal, DPS, 1992c). Dans la même hypothèse, la population de la région de Diourbel s'accroîtrait plus rapidement que celles des autres régions, à l'exception de Dakar qui devrait voir sa population doubler dès l'an 2007 (par rapport à 1988), soit en 19 ans et de Thiès avec un temps de doublement de 27 ans. Elle est estimée à 949 000 habitants en 1998 (Sénégal, DPS, 1992c).

3.2 Les densités de peuplement

La population régionale était évaluée à 261 000 habitants, en 1960, soit une densité de 60 habitants au kilomètre carré. Le tableau 3 montre que la densité était en 1988, 142 habitants au kilomètre. La densité au kilomètre carré apparaît peu variable d'un département à un autre : Bambey (149), Diourbel (156) et Mbacké (128) en 1988. Ces chiffres sont calculés pour la population totale des Départements, y inclus la population des communes urbaines. La densité au niveau régional n'était que de 96 habitants au km² douze ans plus tôt, en 1976. C'est surtout dans le département de Mbacké dont la population a presque doublé en 12 ans, que la densité a fortement augmenté (67 à 129 de 1976 à 1988).

Diourbel est la troisième région la plus densément peuplée après Dakar (2707 habitants au km²) et Thiès (143 habitants au km²). La densité moyenne du pays est 35 habitants au km². Selon les projections de populations, en 1999, Diourbel dépasse Thiès du point de vue de la concentration de sa population (200 habitants au km² contre 194 à Thiès et plus de 4000 à Dakar). L'affluence des populations vers Touba serait une des principales causes de cette concentration croissante de la population dans la région.

Dans les arrondissements ruraux la densité est plus variable. Ceux du Département de Bambey sont de 100-150 habitants au km², tandis que dans Diourbel ils sont près de 90. Le seul arrondissement vraiment rural de Mbacké, Kael, a une densité 46 habitants au km².

Tableau 3 : Population et densité par arrondissement, 1976 et 1988

Entités	Km carré	1976		1988	
		Effectifs	Densité	Effectifs	Densité
<i>Region</i>	4359	423 038	97	620 197	142
Dépt Bambey	1351	155 723	115	201 726	149
Arrdt Baba Garage	413	38 213	93	43 447	105
Arrdt Lambaye	466	52 594	113	70 571	151
Arrdt Ngoye	472	54 754	116	70 734	150
Dépt Diourbel	1175	144 722	123	183 845	156
Arrdt Ndindy	579	47 116	81	50 175	87
Arrdt Ndoulo	596	43 852	74	57 122	96
Dépt Mbacké	1833	122 523	67	234 626	128
Arrdt Ndamé	1054	66 043	63	160 115	152
Arrdt Kael	779	31 160	40	35 664	46

Sources : 1976 – Sénégal, BNR, 1982 ; 1988 – Sénégal, DPS, 1992a et 1992c.

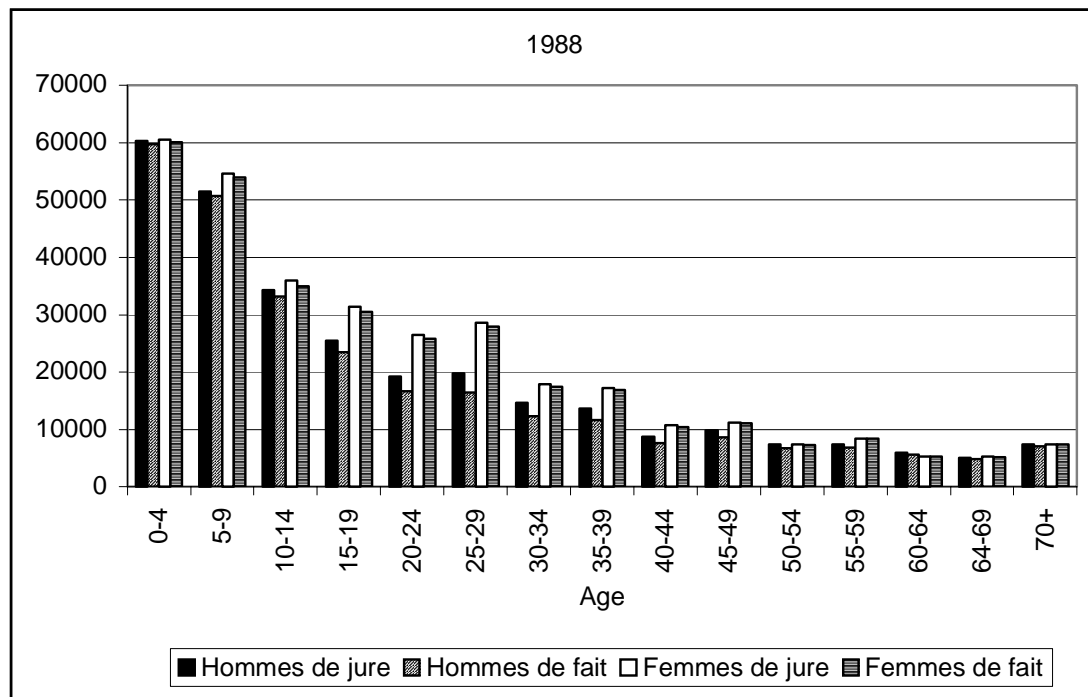
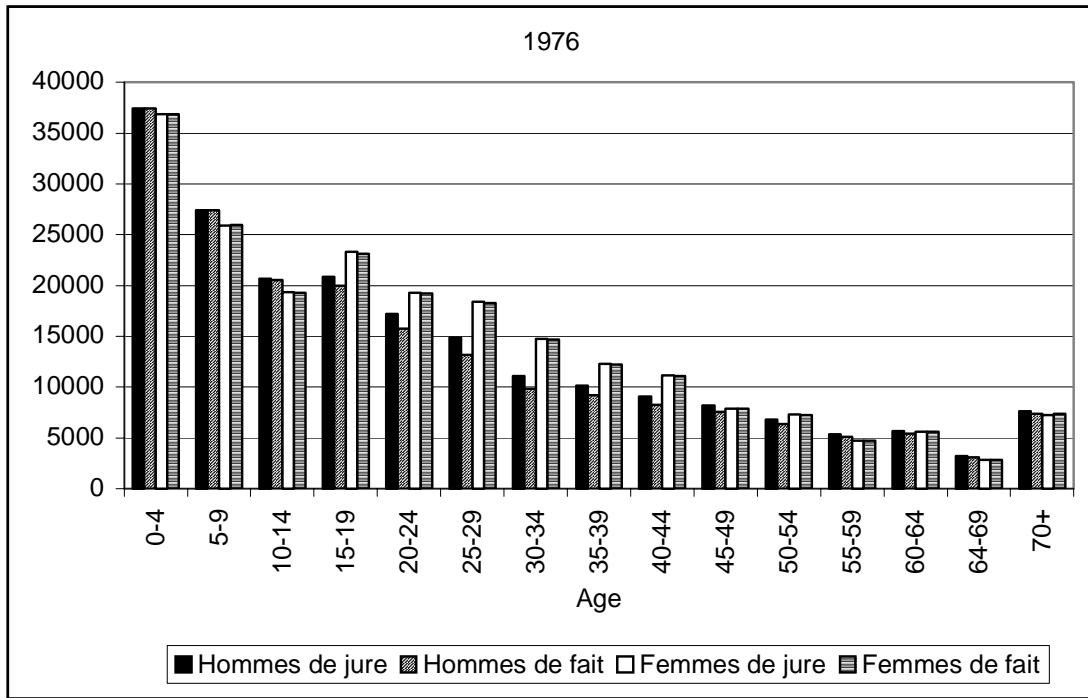
3.3 Structure par âge et par sexe

Il y a plusieurs définitions de l'âge actif (voir Annexe 3). Pour le moment, on note que la moitié (50%) de la population de la région de Diourbel était composée de jeunes de moins de 20 ans en 1976. Les départements de Bambey et Diourbel reflétaient la même situation que l'ensemble de la région. En 1988, la part des moins de 20 ans a augmenté en atteignant 58% de la population aussi bien au niveau régional que départemental. Par contre, la population d'âge 20-59 ans a relativement diminué entre 1976 et 1988, puisque pour l'ensemble de la région, elle est passée de 43% à 37% à ces deux dates ; et de 42 à 36% pour les départements de Diourbel et Bambey réunis. Il en est de même pour la population âgée (60 ans ou plus).

La population régionale recensée en 1988 était de 619 245 habitants, parmi lesquels 290 666 hommes, soit un rapport de masculinité de 89 hommes pour 100 femmes. Bien que plus nombreuse, la population féminine comporte relativement moins de jeunes (55,6% de moins de 20 ans contre 59,0% pour les hommes) en 1988. La migration différentielle selon le sexe expliquerait la prépondérance des femmes sur les hommes plus disposées à migrer. On peut bien voir en figure 1 que l'absence des hommes, même dans la population de droit, est particulièrement marquée pour les âges 15-40.

Au niveau régional, il faut noter la réduction entre 1976 et 1988 de l'importance relative de la population des 15-54 ans et des moins d'un an quel que soit le sexe et le milieu de résidence (urbain/rural). Les départements de Bambey et de Diourbel reflètent la même tendance que le niveau régional pour ces mêmes catégories de populations (moins d'un an et 15-54 ans).

Figure 1 : Population par âge, et de droit et de fait, 1976 et 1988



Source : 1976 – Document de Base de la Région de Diourbel, tableaux inédits ;
1988 – Sénégal, 1992a.

On a estimé tous ces pourcentages en relation avec la population de droit. Pour le Sénégal, cela comprend les personnes résidant effectivement dans le ménage depuis 6 mois au moins (Résidents présents R.P.), et en plus, les résidents absents (R.A.) du ménage depuis moins de 6 mois. Dans les rapports régionaux on peut trouver les

données sur les R.P.s et les R.A.s, et aussi sur les passagers, qui sont les personnes qui résident dans le ménage depuis moins de 6 mois sans avoir l'intention de rester. La population de fait est constituée par l'ensemble des R.P. et des passagers. L'effectif des R.A. est plus important que celui des passagers.

Dans une situation où il y a beaucoup de migration, la population de droit ne reflète pas toujours la réalité, surtout pour les âges les plus prédisposés à migrer. On peut voir cela dans la figure 1, qui fait la comparaison, par âge, de la population de droit et la population de fait. On voit que les résidents absents sont surtout des hommes âgés de 15-45 ans. Le recensement de 1976 date d'avril, et celui de 1988 de mai, et certains des résidents absents sont probablement revenus au village pour la saison des pluies. Pison (1995) considère les R.A. comme migrants temporaires de saison sèche. Mais certains d'entre eux seront parmi les émigrants permanents.

4 STRUCTURE SOCIO-CULTURELLE ET CONDITIONS DE VIE

Sauf indication contraire, les données de la présente section sont issues du recensement de 1988, Rapport Régional (Sénégal, DPS, 1992a).

Tableau 4 : Ethnies et religions, 1988

Entités	Ethnies				
	% Wolof	% Sereer	% Autres	Total	
Région de Diourbel	66,7	24,8	8,5	100	
Dépt Bambey	57,3	38,9	3,8	100	
Dépt Diourbel	53,4	34,4	12,2	100	
Dépt Mbacké	84,9	5,5	9,6	100	
	Religions				
	% Musulman	Dont Mouride	Chrétien	Autres	Total
Région de Diourbel	99,0	85,3	0,6	0,3	100
Dépt Bambey	98,9	85,6	0,8	0,3	100
Dépt Diourbel	98,5	77,2	1,2	0,3	100
Dépt Mbacké	99,6	91,6	0,0	0,2	100

Source : Sénégal, 1992a.

4.1 Les ethnies et les religions en 1988

En 1988 la région est essentiellement habitée par les wolof (67%) et les sereer (25%) ; les poular représentent moins de 7% de la population. Dans la zone de Niakhar, limitrophe des départements de Bambey et de Diourbel, l'ethnie sereer est nettement dominante. Musulmane à 99%, la population de la région est essentiellement composée des membres de la confrérie Mouride (85%) et dans une moindre mesure de Tidianes

(10%). Le département de Diourbel a le plus faible pourcentage de Mourides mais le plus fort pourcentage de Tidianes et adeptes des autres confréries. Dans le Département de Mbacké, plus que 90% sont Mourides. Dans aucun département les chrétiens ne dépassent un pour cent (tableau 4).

4.2 Les familles

En 1988, la taille moyenne des ménages était de 9,4 pour la Région. Le Département de Diourbel comptait les ménages les plus grands (moyenne 10,8), et celui de Mbacké les plus petits (8,8). Parmi les femmes, 49,9% de celles du groupe d'âges 15-19 ans sont mariées, contre 78,8% de celles du groupe 20-24. Parmi celles du groupe 30-34 ans, 91,4% sont mariées. Au-delà de cet âge le nombre de veuves et 'autres' s'accroît. L'effectif des hommes mariés demeure faible jusqu'à l'âge de 25-29 ans, où la proportion de mariés atteint 51,8%. Le nombre d'hommes en mariage polygame s'accroît aussi avec l'âge. La proportion correspondante est de 35,6% dans le groupe d'âges 40-44, et le maximum (50%) est atteint dans le groupe 60-64. Par ailleurs, l'EDS-III de 1997 (Sénégal, DPS/MEFP, 1997) aboutit aussi, à l'instar du recensement de 1988, à des ménages de taille similaire, avec 9,5 personnes en moyenne. En outre, 18% des ménages sont dirigés par des femmes.

Selon l'EDS-III de 1997 la fécondité de la région est légèrement au-dessous de la moyenne nationale (Indice synthétique de fécondité – ISF – de 5,5 contre 5,7), mais elle est supérieure à celle de Dakar qui a la fécondité la plus faible du pays (4,2 enfants par femme). En fait, à part Dakar, Diourbel est la région qui a la fécondité la plus faible (ISF=6,9 en 1988) et un niveau d'utilisation de la contraception moderne égal à la moitié de la moyenne nationale. Le mariage y est plus précoce et par conséquent les premiers rapports sexuels aussi. La proportion de femmes en union polygame (51%) est au-dessus de la moyenne nationale (46%) alors que Dakar est très en dessous (40%). Par contre pour le nombre idéal d'enfants, la région a une position légèrement au-dessus de la moyenne (4,8 contre 4,6) contrairement aux besoins non satisfaits en contraception (28% contre 35 à Dakar et 33 pour l'ensemble du pays).

En matière de santé, la couverture pour la visite prénatale est de l'ordre de 78%, et 50% des accouchements se font au sein des services de santé. La couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois est loin d'être totale (36% seulement contre 62 à Dakar et 49 pour l'ensemble du Sénégal). La prévalence des maladies diarrhéiques des enfants y est faible (10% contre 18 à Dakar et 15 dans l'ensemble du pays). Néanmoins, Diourbel est une des régions où la mortalité des enfants est la plus élevée. Le taux de mortalité infantile y est de 76 pour mille contre 50 et 68 respectivement pour Dakar et l'ensemble du pays. Il en est de même de la mortalité juvénile : 101 pour mille, contre 49 pour mille à Dakar et 77 pour mille au niveau national.

L'étude de l'Institut Français de Recherche pour le Développement (IRD, auparavant ORSTOM) dans la zone de Niakhar a permis d'établir une table de mortalité pour la période 1994-96. L'espérance de vie à la naissance durant la période 1994-96 est estimée à 54 ans, avec une mortalité infantile de 76 pour mille. Or, ce niveau de mortalité infantile relevé est presque identique à celui de la région de Diourbel pour la période 1992-96. Ce qui laisse supposer que l'espérance de vie à la naissance pour la région devrait tourner autour de 54 ans compte tenu de la proximité géographique et des

nombreuses similitudes entre cette zone et la région de Diourbel(Delaunay, 1998).

4.3 Education

La région de Diourbel a la proportion la plus faible de personnes de 6 ans et plus ayant fréquenté l'école française (17% contre 24 à Fatick et 56 à Dakar). Pour l'inscription scolaire des filles de 7-12 ans, son taux est le plus faible du pays (16%). Elle est suivie de très près par les régions de Tambacounda (17%), de Louga (18%) et de Kolda (19%). Pour les garçons, ce taux n'est que de 35%, devançant ainsi les régions de Tambacounda (26%) et Louga (34%). Cependant, le pourcentage des 6 ans et plus ayant fréquenté l'école arabe (de l'ordre de 5,6%) dépasse la moyenne nationale (4,3%) (Sénégal, DPS, 1993). Des efforts importants restent à faire dans le domaine de l'éducation.

Les statistiques sur le niveau d'instruction apparaissent selon des formes différentes dans les rapports régionaux des recensements de 1976 et 1988. Celles de 1976 donnent les effectifs dans chaque type d'école par groupes d'âges quinquennaux. Le tableau 3 montre le groupe 5-19 ans, afin de pouvoir effectuer une comparaison avec les données du Rapport Régional de 1988. Celui-ci fournit les pourcentages en école primaire, secondaire 1 et secondaire 2 pour les groupes d'âges 6-9 ans, ainsi que pour tous les groupes d'âges décennaux à partir de 10 ans. Il n'y a aucune information en 1988 sur l'école coranique, qui était pourtant le type d'enseignement le plus répandu en 1976. Le tableau 5 montre que les effectifs dans les écoles primaires et secondaires ont subi un important accroissement entre 1976 et 1988. Mais, cette amélioration est beaucoup plus apparente dans les communes. Il n'y avait que 14 542 jeunes dans les écoles primaires rurales en 1988, sur un total de 16 272 (garçons et filles), soit 8,9%, contre 35,1% pour les mêmes groupes d'âges dans les communes. Les filles sont beaucoup moins scolarisées que les garçons.

Table 5 : Répartition de la population âgée de 5-19 selon le niveau d'instruction, en 1976 et 1988

Age 5-19	Ecole:	1976	%	1988	%
Garçons	Coranique	5981	8,8		
	Arabe	1286	1,9		
	Primaire	3881	5,7	19 885	19,9
	Secondaire	708	1,0	3885	3,4
Filles	Coranique	1416	2.1		-
	Arabe	505	0.7		-
	Primaire	2759	4.0	11 391	16,7
	Secondaire	320	0.5	1615	1,5
Rural ensemble, 1988 (Touba compris)	Primaire			14 542	8,9
	Secondaire			1355	0,8
Urbain ensemble, 1988	Primaire			16 731	35,1
	Secondaire			3598	7,5

Sources : 1976 – Recensements (tableaux inédits) ; 1988 – Sénégal, DPS, 1992a.
(Pourcentage de tous âgés de 5-19 ans).

4.4 La qualité de la vie

Sauf indications contraires, les données de la présente section sont issues du Recensement général de la population (RGP) et de l'habitat (RGPH) de 1988.

Nous avons déjà vu que les conditions de vie des ménages mesurées par l'accès à l'éducation sont liées au milieu de résidence du type commune. Les habitants ruraux ont, en outre, un accès plus réduit à l'eau courante et à des toilettes adéquates (latrines). C'est à Diourbel qu'on trouve le plus de ménages ayant accès à l'électricité et le moins de chefs de ménages propriétaires de leur logement (la location est plus fréquente en milieu urbain). Par rapport à Dakar et à l'ensemble du pays, les ménages de la région sont défavorisés quant à la disponibilité d'électricité (24% contre 78 et 32 respectivement) et de toilettes (11% contre 42 et 33 respectivement). Cependant, 56% d'entre eux consomment de l'eau traitée pour une moyenne nationale de 53%. Au moins une radio est disponible dans 70% des ménages (contre 78 à Dakar et 67 au niveau du pays).

Les données montrent que Bambey est le département le plus défavorisé : l'accès à l'électricité, à la télévision et au réfrigérateur est marginal et seul un ménage sur 4 dispose d'eau courante. Le département de Bambey est essentiellement rural et ses populations ont plutôt des équipements adaptés à ce type de milieu (charrettes, houes, etc.).

4.5 Les activités économiques

Le RGPH de 1988 évalue la population active régionale de 10 ans et plus à 206 536 personnes dont les 79% sont des hommes. Le taux spécifique d'activité est de 47% pour la région et 44% pour le département de Diourbel. Quel que soit le milieu de résidence, les écarts entre les hommes et les femmes demeurent importants.

Dans la région, les travailleurs salariés ne sont pas nombreux puisqu'ils ne constituaient que 5% de l'ensemble de la région, donc très en dessous du niveau national (14%). Les travailleurs de la région sont surtout des indépendants (58%) qui évoluent surtout dans l'artisanat de production (48%) sans, bien entendu, rompre avec les activités agricoles, et ceci quel que soit le département (67% à Bambey, 41% à Diourbel et 51% à Mbacké).

Pourtant, ceux qui se considèrent comme chômeurs ne représentent que 8% de la population active de 10 ans et plus et sont plus nombreux dans les villes (10,2% contre 4,8% en milieu rural). Le rapport de dépendance est identique dans les différents départements (environ 1,7).

5 LES MIGRATIONS

On distingue deux types de migration à long terme. On évalue les migrations durée de vie par les effectifs de résidents d'une région qui sont nés dans une autre Région. Dans le recensement de 1988 on a aussi des données sur les résidents qui ont quitté leur région de résidence pour une autre différente de la Région d'origine, au cours des 5 dernières

années.

5.1 Migrations à l'intérieur du Sénégal

Le tableau 6 rassemble les données sur l'émigration d'une Région à une autre de 1960 à 1988. On peut noter qu'environ 80% des personnes nées dans la région y résident au moment des différentes périodes de collecte des données. Il s'avère aussi que, en 1960, la destination de la quasi moitié des 20% de personnes qui ont changé de Région était Kaolack, probablement pour trouver des terres nouvelles à cultiver. Cependant, d'autres destinations comme Dakar et Thiès étaient aussi importantes. Au cours des années les régions de colonisation rurale, comme Kaolack et, plus tard, Tambacounda, sont devenues moins importantes, tandis que Dakar devient plus attrayant. C'est à dire, le mouvement s'est progressivement orienté vers les villes plutôt que vers une Région de colonisation agricole.

Selon le recensement de 1988, parmi les 116 762 personnes qui sont nées dans la région de Diourbel mais qui résidaient alors ailleurs, 55 659 se trouvaient à Dakar. Cette destination était suivie par Kaolack (15 140) Thiès (14 924) et Fatick (13 593) (Sénégal, DPS, 1992a, tableau 3.4).

Les départs de la région sont plus importants que les entrées, avec un solde migratoire de 65 132 personnes. Cependant, le solde des échanges avec les autres régions n'est pas toujours négatif. Il est, en effet, positif avec Louga, Thiès et St-Louis.

Tableau 6 : Répartition de la population résidente selon la région de naissance et la région de résidence

Région de résidence actuelle	Nés à Diourbel			
	1960	1970	1976	1988
Dakar	5,5	9,2	7,8	9,0
Diourbel	81,0	79,0	81,9	81,1
Saint Louis	2,1	1,1	1,0	0,4
Tambacounda	-	0,2	0,3	0,4
Kaolack	9,1	5,9	5,4	2,4
Thiès	2,0	4,4	3,4	2,4
Autres régions	0,2	0,1	0,2	4,3
Total	100	100	100	100

Source : 1988 – Sénégal, DPS, 1992a.

La Région a toujours reçu des immigrants des autres régions. En 1976 comme en 1988 la Région de provenance la plus importante était Louga, pays wolof au nord de Diourbel, qui a souffert de la péjoration des pluies depuis 1968. Du recensement de 1988, il ressort que les 81 630 immigrants durée de vie de la région de Diourbel sont des natifs de la région de Louga (38%). Sur 10 immigrants dans la région, 7 choisissent de s'installer dans le département de Mbacké. Même si ce chiffre peut varier selon l'origine, le flux en

direction de Mbacké est toujours dominant.

Pourtant, le solde migratoire global est largement négatif pour la migration durée de vie (-35.132) alors qu'il n'est que légèrement positif pour la migration des cinq dernières années (+130, voir tableau 5). Il apparaît que pendant les cinq années 1983-88 la Région a commencé à recevoir plus d'immigrants. Pour les deux types de migration, le solde a toujours été positif avec les régions de Saint-Louis, de Thiès et de Louga. Avec ces régions il y a une longue histoire des échanges familiaux et aussi de travailleurs temporaires. Pour les autres régions, c'est le contraire sauf pour Fatick pour laquelle le solde est négatif pour la migration durée de vie et positif pour la migration récente.

On peut distinguer aussi parmi ceux qui se déplacent de leur résidence d'origine ceux qui quittent la Région et ceux qui vont à une autre destination dans la Région même. Pendant les cinq dernières années ayant précédé le recensement de 1988 (1983-88), « le gros des déplacements s'effectue à l'intérieur de la Région (37,6%) et vers Dakar (27,2%) » (Sénégal, DPS 1992a : 57). Parmi ceux qui se déplacent dans la Région, les derniers migrants qui arrivent dans le département de Bambey s'installent en zone rurale (65%) alors qu'à Diourbel les 70% vont en ville. A Mbacké, 81% s'installent dans les zones 'rurales', dont Touba. C'est probable, étant donné l'accroissement spectaculaire de la Ville de Touba entre 1976 et 1988 déjà signalé ci-dessus, que la majorité des migrants de ces migrations rurale/rurale se sont installés dans la ville sainte. On peut noter aussi que Mbacké a reçu la moitié de tous ceux qui se déplaçaient dans la Région.

Dans une large mesure, les raisons familiales et le facteur religieux expliquent l'afflux des migrants vers la région de Diourbel, notamment vers Touba. Si les tendances actuelles se maintiennent, ce qui est très probable, la population de la région doublera presque tous les 25 ans. L'attrait de Touba continuera pendant longtemps à drainer des populations en provenance des autres régions du pays et des autres zones de la région elle-même. Cela risque, en considérant Touba dans le milieu urbain, de voir plus de 60% de la population vivre dans les villes au détriment des campagnes. Cela risque aussi de maintenir le déséquilibre actuel dans la répartition de la population ou de voir une nouvelle forme de répartition toujours déséquilibrée.

Tableau 7 : Répartition des immigrants et émigrants selon la région de naissance et la région de destination ou de provenance des migrants des 5 dernières années en 1988

Région de naissance/pr ovenance(1)	Migration durée de vie					Migration des 5 dernières années				
	Immigrants à Diourbel		Emigrants de Diourbel		Solde migratoire	Immigrants à Diourbel		Emigrants de Diourbel		Solde migratoire
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Dakar	10 621	13,0	55 659	47,7	-45 038	4 508	24,7	7 884	43,6	-3376
Ziguinchor	948	1,2	1 811	1,6	-863	215	1,2	730	4,0	-515
St. Louis	331	4,1	2 373	2,0	958	593	3,3	590	3,3	3
Tamba	786	1,0	2 379	2,0	-1 593	198	1,1	514	2,8	-316
Kaolack	6 963	8,5	15 140	13,0	-8 177	1 581	8,7	2 938	15,7	-1257
Thiès	18 811	23,0	14 924	12,8	3 887	3 427	18,8	2 101	11,6	1326
Louga	30 904	37,9	9 862	8,4	21 042	5 991	32,9	1 783	9,9	4208
Fatick	8 819	10,8	13 593	11,6	-4 774	1 581	8,7	1 304	7,2	277
Kolda	447	0,5	1 021	0,9	-574	123	0,7	343	1,9	-220
Total	81 630	100	116 762	100	-35 132	18 217	100	18 087	100	130
% (2)	13,2	---	15,9	---	---	2,9	---	2,9	---	---

Sources : Sénégal, DPS, 1992a.

Notes : (1) : Pour la migration des 5 dernières années, région de provenance pour les immigrants et région de destination pour les émigrants ; (2) : Pourcentage de migrants par rapport à la population résidente.

Tableau 8 : Répartition des immigrants des 5 dernières années des départements de Bambey, Diourbel et Mbacké selon le lieu de provenance dans la région (1988)

Zone de résidence dans le département de Bambey	Zone de départ dans la région					
	<i>Urbaine</i>		<i>Rurale</i>		<i>Ensemble</i>	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbaine	52	2,1	805	32,6	857	34,7
Rurale	522	21,1	1094	44,2	1616	65,3
Ensemble	574	23,2	1899	76,8	2473	100,0

Zone de résidence dans le département de Diourbel	Zone de départ dans la région					
	<i>Urbaine</i>		<i>Rurale</i>		<i>Ensemble</i>	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbaine	80	2,5	2028	64,4	2108	69,9
Rurale	311	9,9	729	23,2	1040	33,1
Ensemble	391	12,4	2757	87,6	3148	100

Zone de résidence dans le département de Mbacké	Zone de départ dans la région					
	<i>Urbaine</i>		<i>Rurale</i>		<i>Ensemble</i>	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbaine	140	2,6	858	16,3	998	18,9
Rurale	917	17,4	3359	63,7	4276	81,1
Ensemble	1057	20,0	4217	80,0	5274	100

Source : Sénégal DPS, 1992a.

5.2 Les migrations internationales

Les recensements de 1976 et 1988 ont compté respectivement 118 000 et 214 000 étrangers au Sénégal. Les ressortissants des pays frontaliers forment l'essentiel des étrangers au Sénégal. La région de Diourbel était traditionnellement très attractive pour beaucoup d'étrangers en provenance des pays limitrophes (surtout "navétanat", c'est à dire, les travailleurs temporaires qui ont aidé les paysans pendant la saison agricole). Maintenant, les régions de Thiès, de Louga, de Diourbel et de Saint-Louis semblent les moins attractives du Sénégal.

L'émigration sur de longues distances qui était à son commencement au Sénégal essentiellement le fait des ressortissants de la vallée du fleuve, intéresse maintenant d'autres zones de départ dont la région de Diourbel.

L'EMUS (Sénégal, DPS 1997) a permis d'estimer à 140 121 le nombre d'émigrés originaires du Sénégal et partis à l'étranger au cours de la période 1988-92. Parmi ceux-ci, 59 387 (42,4%) ont déclaré résider dans un pays du Nord. Selon la même enquête, le risque d'émigrer à l'étranger accuse un accroissement soudain dans la période 1973-77 correspondant à l'installation de la sécheresse.

Les données recueillies par Eurostat sur les populations étrangères en Union européenne apportent des précisions importantes sur les destinations récentes des Sénégalais (Nelly, 1996). Selon cette dernière source, les émigrés ont des destinations préférées différentes selon la région de résidence actuelle du ménage d'origine. L'Europe est de loin la destination des émigrés dont le ménage d'origine réside dans les régions de Louga (71%), Diourbel (67%), Tambacounda (68%) et Dakar (58%). Les émigrés originaires des autres régions résident de préférence dans les pays limitrophes (Gambie et Mauritanie), en Côte d'Ivoire ou encore en Afrique centrale. Ainsi, la Gambie est une destination importante pour les émigrés actifs originaires des régions de Ziguinchor (73%), de Kaolack (60%) et de Kolda (47%). Les émigrés originaires des régions de Saint-Louis et de Thiès indiquent des destinations plus variées, même si la destination dominante des Saint-Louisiens est l'Afrique centrale (36%), et la Côte d'Ivoire celle des Thiessois (27%).

La migration internationale de longue distance engage de plus en plus de Sénégalais, originaires de presque toutes les régions du Sénégal et pour des destinations de plus en plus nombreuses. Ainsi, les régions du bassin arachidier, qui jusqu'à une période récente constituaient une destination de la migration interne et de la migration internationale saisonnière, sont aujourd'hui pourvoyeuses de migrants à destination de l'Europe, de l'Amérique et de l'Afrique centrale et australe. Cette participation à la migration internationale est particulièrement nette pour les régions de Louga et de Diourbel (voir aussi W. Fall, 2000). Dans un échantillon de 6 villages dans les départements de Bambey et Diourbel en 1992 (David et Niang, 1995), quoique 70% des émigrants étaient installés à Dakar, 5% en Casamance et 5% dans la commune de Diourbel, il y avait aussi 20% à l'étranger, dont 8% en Italie, 5% aux Etats Unis, 5% en France et 2% en Cote d'Ivoire.

La réalité de l'émigration, et notamment hors du Sénégal, est confirmée par les visites effectuées dans les villages (voir Annexe 1).

David et Niang ont aussi trouvé que 52% de ces émigrants étaient appelés migrants saisonniers alors que 22% étaient absents depuis 1 à 5 ans, et 26% depuis plus de 5 ans. Mais elle a aussi dit :

Whereas, in other countries seasonal migrants are those who go away for the dry season and come back to work in the fields during the rainy period, in Diourbel, this did not apply. Most seasonal migrants from this region : a) come back frequently to see their families throughout the year ; and b) do not necessarily help out in the fields.....[they] are not necessarily present in the villages during the agricultural period. (David et Niang, 1995 : 44).

Dans ces six villages on a estime que 70% des hommes capables de travailler n'étaient pas dans le village pendant la saison sèche (David et Niang, 1995 : 43 – voir aussi W. Fall, 2000).

6 LA ZONE DE NIAKHAR

Sauf indication contraire, les données de la présente section sont tirées des rapports de

l'IRD (ex ORSTOM) sur la zone de Niakhar.

6.1 Généralités

L'arrondissement de Niakhar a une frontière avec le département de Bambey identifié comme le plus pauvre de la région de Diourbel.

La zone d'étude de Niakhar est constituée par un ensemble de 30 villages dont 8 ayant fait l'objet d'un suivi longitudinal depuis décembre 1962. Les données sur tous les 30 sont disponibles depuis 1984. L'enregistrement continu des événements réalisé par l'ORSTOM/IRD a permis d'obtenir des indicateurs fiables des phénomènes démographiques et de disposer d'informations riches sur la population concernée.

6.2 Eléments de structure

Structure par âge et par sexe

La zone de Niakhar abritait une population de 29 104 habitants en 1997. Cette population est très jeune (57,6% ont moins de 20 ans) et est en majorité composée de femmes, comme nous avons vu dans la Région de Diourbel. La population s'est accrue annuellement de 1,8% entre 1984 et 1996. Entre 1991 et 1996, les indicateurs de mortalité et de natalité sont demeurés stables. Mais sur la période 1984-1996, ils amorcent une baisse tendancielle. Ainsi, le taux brut de natalité (TBN) passe de 53 à 43 pour mille et le taux brut de mortalité (TBM) de 24 à 16 pour mille. Ce qui fait que l'accroissement naturel de la population demeure à un niveau élevé mais baisse progressivement.

Pendant la même période, le croît migratoire négatif atténue la croissance de la population. La population rurale régionale qui représente 90% de la population totale s'est accrue entre 1976 et 1988 de 1,3% annuellement comme celle du département de Bambey.

Structure socioculturelle

En ce qui concerne les aspects socioculturels il y a des différences avec la Région de Diourbel. En 1997, les sereer représentent 96,4% de la population. Le reste de cette population est composée de Wolof (1,4%), de toucouleurs (1,1%) et des autres ethnies (1,1%). La population est majoritairement musulmane (74,5%) ; elle compte 22,4% de chrétiens et 2,6% de personnes se réclamant de religion traditionnelle.

Comme Diourbel, c'est une zone à population faiblement scolarisée puisqu'en 1997, 80% des femmes et 59% des hommes de 6 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école. Seulement 18% ont le niveau du primaire. Cependant, les niveaux de scolarisation sont différents selon les générations puisque 74% des femmes contre 44% des hommes de 15-24 ans n'ont aucun niveau scolaire contre 83 et 66% chez les 30-34 ans.

6.3 Mortalité

Le tableau 9 fournit la valeur des indicateurs de base pour la zone de Niakhar, la région de Fatick et l'ensemble du pays.

Tableau 9 : Evolution de certains indicateurs démographiques selon la période

Indicateurs	Zone d'étude de Niakhar			Dépt	Région	Sénégal
	1984-8	1989-93	1994-6	Fatick	Fatick	
				1988	1988	1988
Taille moyenne des ménages			10,4	10,1	9,3	9,0
Taux brut de natalité	50	46	42			
Taux brut de mortalité	23	16	15			
Taux d'accroissement annuel moyen	1,6	1,6	2,3		1,8	2,7
(Taux d'accroissement naturel)	2,7	3,0	2,7			
Indice synthétique de fécondité	7,9	7,7	7,1			
Age moyen 1 ^{er} mariage						
Hommes	26,4	26,9	27,5		28	28
Femmes	17,2	17,5	18,4		19	20
Age moyen à la maternité	29,7	29,8	30			
Quotient mortalité infantile (1Q0)	122	86	77			
Quotient mortalité juvénile (4Q1)	183	121	114			

Sources : Rapports de l'IRD, Sénégal, RGPH, 1988.

Les tables de mortalité calculées sur trois périodes 1984-88 ; 1989-93 et 1994-96 par V. Delaunay, mettent en évidence une baisse continue de la mortalité générale (espérance de vie à la naissance de 45,7 ans en 1984-88 contre 53,9 ans en 1994-96, alors qu'elle fut de 27 ans en 1963-65) et une surmortalité masculine (à tout âge, l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes (Delaunay, 1998).

Cette baisse générale de la mortalité est surtout due à celle de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, probablement du fait des différents programmes de santé de la mère et de l'enfant initiés depuis des décennies. La structure par sexe de la mortalité des enfants, montre une surmortalité des garçons. Les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës et la malnutrition sont les principales causes identifiées de mortalité des enfants. La rougeole, la coqueluche et le tétanos néonatal sont en nette régression. Néanmoins, le quotient de mortalité infantile reste élevé et se situe à 77 pour 1000, comparé avec le chiffre de 60 pour l'ensemble du Sénégal (Banque Mondiale, 1999).

La mortalité maternelle est encore élevée dans la zone, puisque sur 100 000 naissances vivantes il est enregistré 690 décès de mères alors que, le taux est de 510 pour l'ensemble du Sénégal, (Banque Mondiale, 1999).

Si on calcule le taux d'accroissement naturel par la différence entre la natalité et la mortalité, (chiffres en italiques) et fait la comparaison avec le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM), on peut voir clairement l'effet du solde négatif entre émigration et immigration. En effet, à peu près une moitié des enfants vont éventuellement quitter le

village. Le TAAM, sauf pour les années 1994-96, est très près de ceux de la Région de Fatick, en 1976-88 et se situe entre ceux des Département de Bambey et de Diourbel présentés dans le tableau 1. (Pour un commentaire sur les chiffres de 1994-96 voir Annexe 2).

6.4 Nuptialité et fécondité

Le nombre de mariages semble lié au niveau de revenu, lui-même lié à la qualité de la pluviométrie. Plus la saison des pluies est bonne, plus il y a de mariages. Durant la période 1984-1996, pour l'ensemble du pays, l'âge moyen au premier mariage des femmes ne cesse de reculer, passant de 17,2 ans en 1984-88, à 17,5 ans en 1989-93 et à 18,4 ans en 1994-96. La région de Diourbel, quant à elle, se situe à 19 ans dans la dernière période. Pour les hommes, l'âge moyen au premier mariage passe respectivement de 26,4 ans à 26,9 ans, et à 27,3 ans pour les mêmes périodes. En 1988, l'âge moyen au premier mariage était de 28 ans pour l'ensemble de la région.

L'âge moyen à la maternité, situé à environ 30 ans sur la période 1994-96, a à peine varié, tandis que l'indice synthétique de fécondité (ISF) baisse légèrement : 7,9 enfants par femme en 1984-88 ; 7,1 en 1994-96 et 7,7 en 1989-93. Ce qui indique une fécondité plus élevée dans cette zone que dans la région de Diourbel (7,0 en 1988) et dans l'ensemble du pays (6,0 en 1988).

6.5 Migrations saisonnières

En 1997, il y a eu autant d'hommes que de femmes migrants saisonniers. Cependant, l'essentiel des femmes migre entre 10 et 24 ans, donc avant le mariage (87% des absences féminines ont lieu avant 24 ans), alors que les hommes migrants se répartissent plus régulièrement entre 15 et 44 ans. L'âge à la migration a augmenté entre 1992 et 1996 (DPS, 1997).

Les lieux de destination des migrants saisonniers sont Dakar (86% des femmes et 61% des hommes) et, dans une moindre mesure, la ville de Mbour (5% des femmes et 10% des hommes). La plupart des femmes migrantes saisonnières sont des " domestiques " ou des " pileuses de mil " alors que les hommes exercent une gamme plus diversifiée de professions (commerçants, charretiers, maraîchers, etc.). Cette migration de jeunes femmes apparaît être une caractéristique de l'ethnie sereer. Dans l'étude de David et Niang il a été signalé que des jeunes femmes de 16-20 ans migraient pour trouver de l'argent nécessaire à la préparation de leur mariage. Toutefois, bon nombre de communautés étaient réticentes à cet état de fait (David et Niang, 1995 : 44).

7 CONCLUSION

La région de Diourbel se distingue surtout, par rapport aux autres régions du Sénégal, par la présence de la ville sainte de Touba dans le département de Mbacké.

Cependant, la région demeure relativement défavorisée par rapport à la plupart des autres régions, notamment dans les domaines de l'électrification ainsi que des accès à la télévision et à la réfrigération.

En ce qui concerne la répartition spatiale de la population, l'important déséquilibre en faveur de la ville de Touba, devenue plus attractive que jamais, se poursuit à une cadence accélérée. Depuis son classement en 1976 comme communauté rurale autonome, Touba a obtenu beaucoup d'équipements collectifs – centres médicaux, services téléphoniques, l'électricité, et beaucoup de fourrages qui fournissent une abondance d'eau (Ross, 1995).

La structure par âge de la population se traduit, comme partout ailleurs, par une grande jeunesse de la population dont 58% est âgée de moins de 20 ans.

Pour ce qui est de la répartition ethnique, ce sont les wolof qui prédominent nettement en effectif. Ils constituent les deux tiers de la population régionale.

Au sud de la région de Diourbel s'étend la zone de Niakhar qui partage avec la région en question un certain nombre de caractéristiques démographiques fondamentales. Toutefois, quelques différences subsistent, notamment en ce qui concerne le fait que, à Niakhar, l'intensité de l'émigration des jeunes filles du groupe d'âges 10-24 ans est nettement plus importante.

ANNEXE 1 : RAPPORT SUR LA MISSION EFFECTUEE EN MARS 1999 POUR LA COLLECTE D'INFORMATIONS DANS LA REGION DE DIOURBEL

Salif Ndiaye

1.1 Informations de base

Le tableau A1 donne la population des communautés rurales en 1988, dans les trois départements, y inclus Mbacké. La zone de cette étude était limitée aux départements de Bambey et Diourbel. L'objet principal de l'étude était de voir si les comptes administratifs de la population, qui se tiennent chaque année, pouvaient être utilisés pour estimer la population en 1998. Sachant que ces comptes doivent être faits chaque année, on espérait qu'on pouvait au moins voir les tendances générales 1988-98. Un objectif secondaire était la collecte de données qualitatives sur les transformations en matière de population et de migration depuis le recensement de 1988. Nous avons pris un échantillon de 5 villages en Bambey, et 5 en Diourbel (tableau A2). Pour ces dix villages on a pu aussi retrouver les résultats préliminaires du recensement national de l'agriculture (RNA).

1.2 Conduite du travail sur le terrain

La méthodologie était la suivante :

1. Préfecture du département de Bambey : visite de courtoisie et collecte de données (résultats recensements administratifs et autres documents)
2. Visite aux sous-préfectures de quatre arrondissements : collecte de données, et identification de villages connaissant des mouvements migratoires importants.
3. Interviews auprès des 10 chefs de villages.

Parmi les 10 villages visités, 7 sont des villages simples, 1 est chef lieu de CR et 2 sont chefs lieu d'arrondissement. La taille des villages est très variable (entre 250 et 2200 habitants) ; cinq villages sur les dix ont moins de 500 habitants (selon les résultats non publiés du recensement agricole de 1998). Tous les villages visités sont vieux de plusieurs centaines d'années ; seuls deux auraient moins de 100 ans (Kébé Khoulé et Mboukhoulou ou Gol). Tous les Chefs de village sont des hommes ; ils sont tous mariés, souvent polygames (7 sur 10) et âgés (6 ont plus de 60 ans). Malgré l'accès aux fonctions de chef de village par voie électorale, la plupart des chefs de village ont déclaré avoir hérité de ce poste de leurs parents. Le temps passé aux fonctions de chef de village est très variable (1 à 37 ans). Les modalités d'accès aux fonctions de chef de village et l'âge avancé des chefs de village expliquent pourquoi la grande majorité d'entre eux n'exercent aucune fonction dans le bureau de la CR : un seul est Président du Conseil rural et un autre Président du Comité de Santé. Enfin, la plupart des chefs de ménages sont analphabètes (plus de 90% dans 7 villages). Les seules exceptions sont Ndiamy Sessène et Mérina Thiakho avec moins de 30% d'analphabètes. Cependant, bien que déclaré analphabète à 100%, Kébé Khoulé est un village de marabouts, où tous les enfants fréquentent l'école coranique.

Tableau A1 : Population des communautés rurales en 1988

Département	Arrondissement	Communauté rurale	Effectif	
<i>Bambey</i>	Baba Garage		184 752	
		Baba Garage	43 447	
		Baba Garage	14 978	
		Dinguiraye	10 429	
		Keur Samba Kane	18 040	
	Lambaye		70 571	
		Gawane	11 708	
		Lambaye	22 568	
		Ngogom	17 473	
		Refane	18 822	
	Ngoye		70 734	
		Ndagalma	17 069	
		Ndondol	11 907	
		Ngoye	23 569	
Thiakhar		18 189		
<i>Diourbel</i>	Ndindy		107 297	
			50 175	
		Ndakh Sène	9 539	
		Gade Escale	9 792	
		Ndindy	13 365	
		Keur Ngalgou	6 139	
		Taïba Moutapha	11 340	
		Ndoulo		57 122
			Ndoulo	9 582
			Ngohé	15 504
	Patar		11 182	
		Tocky	10 896	
		Touré Mbonde	9 958	
	<i>Mbacke</i>	Kael		195 779
			35 664	
Dendeye Gouygui			5 592	
Darou Salam			4 363	
Kael			6 126	
Madina			5 571	
Ndioumane			6 176	
Touba Mboul			7 836	
Ndame				160 115
			Dalla Ngabou	6 809
		Missirah	5 008	
		Nghaye	4 906	
		Touba Fall	4 788	
		Touba Mosquee	138 604	

Tableau A2 : Localisation et population des villages visités

	Village	Arrdt	CR	Population		
				1988	1998(1)	1998(2)
<i>Département de Bambey</i>						
B1	Ndiansil Sesséne	Baba Garage	K.Samba Kane	327	313	310
B2	Lambaye Escale	Lambaye	Lambaye	1273		648
B3	Mboukhoum	Lambaye	Ngogom	224	385	359
B4	Nguèye Nguèye	Ngoye	Ngoye	1070	1330	1148
B5	Pèye Ngoye I	Ngoye	Ngoye	555	1685	666
<i>Département de Diourbel</i>						
D1	Diongo	Ndindy	Ndindy	577		316
D2	Kébé Khoulé	Ndoulo	Ndoulo	117	189	314
D3	Mérina Thiakho	Ndoulo	Ndoulo	412		253
D4	Ndoulo	Ndoulo	Ndoulo	2044		2171
D5	Ngodjilème	Ndoulo	Ngohé	464		481
	Total			7063		6666

Sources : 1988 – Recensement Général (Sénégal, 1992b) ; 1998 (1) – Recensement administratif (données collectées par la mission) ; 1998 (2) – Recensement national sur l'agriculture (données inédites).

Les villages visités, comme ceux de toute cette zone, sont agricoles. Les principales cultures pratiquées sont l'arachide et le mil. Le haricot et la pastèque sont de plus en plus cultivés. Pour la dernière campagne, la production d'arachide a été mauvaise dans l'ensemble (dans neuf villages sur les dix) ; par contre la récolte de mil a été abondante (dans sept villages sur dix). La mauvaise récolte d'arachide est liée, selon les chefs de village, à l'insuffisance des semences, à la mauvaise pluviométrie (quantité et répartition) au difficile accès aux fertilisants. En dehors de l'arachide et du mil, les villageois cultivent essentiellement le haricot (dans six villages sur dix) et quelques fois la pastèque, le *bissap* et le manioc. Pratiquement, il n'existe aucune autre activité génératrice de revenu ; le manque de ressources limite la pratique du commerce et de l'élevage. En outre, les vols de bétail devenus de plus en plus fréquents dissuadent beaucoup de gens à pratiquer l'élevage.

1.3 Utilisation des recensements administratifs

Au niveau de la Préfecture de Bambey, aucune documentation sur les recensements n'est disponible. La plupart des informations ont été obtenues soit au niveau des sous-préfectures, soit au niveau des chefs de Centre d'expansion rurale polyvalent (CERP) et quelques fois au niveau des chefs de villages. Les CERP constituent les «banques de données» dans les sous-préfectures. Dans deux cas, les Sous-Préfets nouvellement arrivés, n'avaient pas encore une connaissance approfondie de leur territoire.

On ne dispose pas d'archives sur les données des recensements administratifs qui sont en principe menés une fois par an, en général entre août et décembre. Dans une seule sous-préfecture, on a pu obtenir des données sur deux années. La situation est récapitulée

dans le tableau A3 qui suit.

Tableau A3 : Bilan des recensements administratifs

Arrondissement	Etat des données sur les recensements administratifs	Degré de fiabilité selon les répondants
Ngoye	Rien en archives. Données sur 1998 ne sont pas encore centralisées ; mais pour la CR Ngohé, les données sont disponibles pour 1997 et 1988.	Qualité acceptable
Lambaye	Informations disponibles pour 1998. Années précédentes non disponibles.	Sur estimations et sous estimations se compensent
Ndoulo	Seules données disponibles : 1996 et 1998 (pas de recensement en 1997).	Peu fiable
Ndindy	Pas d'informations à la sous préfecture ; Chef du CERP non rencontré (absent).	Pas fiable

Source : Sous Préfet, son secrétaire ou chef de CERP.

Le support d'information du recensement administratif comprend pour le village les colonnes suivantes : N° ordre, prénom et nom du chef de carré, nombre d'hommes imposables, nombre de femmes imposables, nombre de garçons, nombre de filles, nombre d'hommes exemptés, nombre de femmes exemptées. Pour la CR, la colonne «prénom et nom» est remplacée par le nom du village. La notion d'exemptés est très ambiguë : tantôt 65 ans et plus, tantôt 70 ans plus, tantôt une personne âgée qui en fait la demande, etc.

Les entretiens avec les chefs de village, sans contredire l'avis des autorités « centrales » sur la fiabilité des recensements administratifs, permettent d'atténuer les conclusions. En effet, les recensements sont effectués en leur présence et avec leur collaboration, donc sauf dans le cas des très gros villages, dont ils peuvent ne pas connaître tous les carrés, ils ont pu se rendre compte de l'exactitude des déclarations. De toute façon, selon les chefs de village, tant qu'ils sont présents, les chefs de carré s'abstiennent de fournir des informations erronées. Mais il est arrivé que des chefs de carré anticipant sur d'éventuelles distributions de vivre, déclarent plus de résidants, surtout au niveau des enfants non encore soumis à la taxe rurale.

Officiellement, un recensement administratif a lieu chaque année avant la campagne agricole, en général entre août et septembre. Dans la pratique, il n'en est pas toujours ainsi (voir tableau A3). Le problème le plus sérieux ne se situe pas cependant à ce niveau ; c'est surtout au niveau de la disponibilité des données au niveau de la sous préfecture ou du CERP, de leur archivage et de leur fiabilité qu'on observe des contraintes majeures. Les chefs de villages sont toujours associés à l'exécution du recensement qui est organisé par la Sous Préfecture appuyée par la communauté rurale.

Pour les villages de petite taille ou de taille moyenne, les interviews et la comparaison avec des sources indépendantes, montrent que les résultats semblent avoir un degré de fiabilité raisonnable en terme de volume et de répartition par sexe. Certains chefs de village disposent d'une fiche de recensement bien tenue qu'ils utilisent pour la couverture

des taxes rurales et d'un cahier où les événements démographiques (décès et naissances) sont enregistrés. Par contre la structure par âge est suspecte. Les critères de définition des non imposables (enfants et exemptés) sont ambigus et différents d'un interlocuteur à un autre. Même si ce critère était seulement basé sur un âge spécifique, l'obtention de l'âge réel des individus demeurerait toujours fondamentale. Il s'y ajoute, enfin, l'ambiguïté du concept de « carré » : le carré est peut-être une unité opérationnelle pour les administrateurs, mais il ne correspond à aucune unité d'observation habituelle (concessions ou ménages).

Néanmoins, on peut remarquer dans le tableau A2 qu'il y a dans quelques villages des différences assez importantes entre le compte administratif de 1998 et les résultats préliminaires du RNA de la même année. On ne sait pas si les unités du recensement sont de même taille dans les deux comptes ou s'il y a une autre raison pour cette différence.

Pour savoir les tendances, la contrainte majeure réside dans la remontée des données à la Sous Préfecture et leur archivage. Le tableau A3 est révélateur du défi à relever à ce niveau. Le manque de ressources en constitue un autre, une raison importante ayant rendu presque impossible la possibilité de disposer de données mises en forme, conservées de façon durable et facilement accessible. L'exemple du chef de village qui a gardé avec lui, le seul exemplaire de la fiche de recensement, le temps de recouvrir les taxes rurales, prouve à quel point la gestion de ces données pose problème. Il en est de même du Sous Préfet qui n'est pas en mesure, à tout moment, de disposer du volume et de la répartition de la population de son territoire, parce que les informations sont égarées, ne sont pas remontées ou tout simplement ne sont pas agrégées.

Les résultats des recherches montrent à quel point la circulation et l'archivage de l'information sont déficients. Comme nous l'avons déjà mentionné, peu d'informations sont disponibles au niveau des Sous Préfectures ; à la Préfecture de Bambey, selon les informations reçues, aucun document, même sur les recensements administratifs, n'est disponible. Au niveau des CERP visités, Ndoulo a la situation la plus confortable (tableau A4). En plus du tableau récapitulatif (souvent incomplet et non actualisé) sur la population, les infrastructures communautaires et les associations et groupements, disponibles dans les CERP et quelquefois dans les Sous Préfectures, le chef du CERP de Ndoulo dispose du « plan de développement de la Communauté rurale de Ngohé » publié en 1991 par la Direction de l'Expansion rurale, de données complètes par communauté rurale sur le recensement administratif 1996 et de données partielles sur celui de 1998 (il n'y a pas eu de recensement administratif en 1997).

Le visite effectuée au centre de documentation du Centre Nationale de Recherches Agricoles de Bambey n'a pas donné de meilleurs résultats, en ce qui concerne les recherches en matière démographique, sociologique ou anthropologique. Les seuls documents disponibles sont les répertoires des localités issues du Recensement Général de la Population (RGP) de 1988, (Sénégal, DPS 1992b). Des publications réalisées dans le cadre d'un projet du Comité Inter-états de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) intitulées « amélioration des instruments du diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire régionale » réalisées par la Division des Statistiques agricoles sont disponibles pour les campagnes 1994/95, 1996/97, 1997/98.

Tableau A4 : Population imposable par communauté rurale dans l'arrondissement de Ndoulo

	Communautés rurales					Ensemble
	Ndoulo	Patar	Touré Mbonde	Ngohé	Tocky Gare	
Population totale	6524	8175	9163	13 207	8698	45 767
Hommes 15-60 ans	1990	1880	1795	3130	2185	10 980
Femmes 15-60 ans	1260	1860	1790	3120	2180	10 210
Rapport masculinité (%)	158	101	100	100	100	108

Source : Recensement administratif de 1996.

1.4 L'émigration

Des entretiens avec les sous préfets et les chefs des CERP, on tire que la plupart des villages connaissent une forte émigration. Les jeunes partent pour Dakar, Diourbel et les pays étrangers (Côte d'Ivoire, Gabon, Afrique du Sud, Cameroun, Italie, USA, etc.). Ils aident leur famille, mais à leur retour beaucoup vont s'installer à Dakar ou à Touba où ils auront acheté une maison. Les femmes ne sont pas épargnées par l'émigration vers les villes du pays. Des familles entières émigrent vers Touba (à Lambaye et Ndoulo surtout) ; dans plusieurs cas, elles ne vivent pas mieux que dans leur village d'origine, mais n'y possédant plus ni maison, ni terre, elles ne reviennent pas.

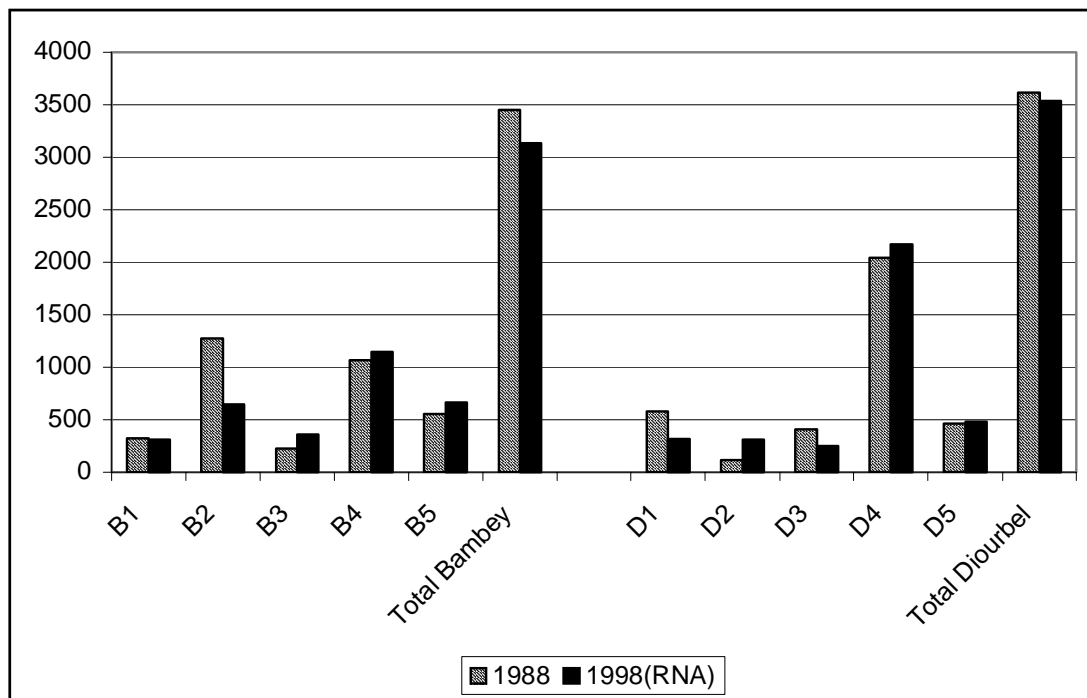
De l'avis de tous les chefs de village interrogés et des Sous Préfets et Chefs de CERP rencontrés, l'émigration est un phénomène réel et de grande ampleur. Certains villages se vident tout simplement au profit de Touba (dans l'arrondissement de Baba Garage par exemple). L'émigration et les déplacements saisonniers concernent aussi bien les femmes que les hommes. En saison sèche, les jeunes vont travailler dans les villes (Touba, Dakar, Thiès, Diourbel) et reviennent pendant la saison des pluies. Mais de plus en plus, beaucoup de jeunes ne reviennent pas ; mais ils aident la famille restée au village. L'émigration vers Touba concerne non seulement des individus seuls, mais des familles entières. L'émigration internationale prend de l'ampleur et concerne les hommes ; les principales destinations sont : les États-Unis, l'Italie, des pays africains (Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun et Afrique du Sud). Certains jeunes qui vont à l'étranger, achètent des maisons à Dakar, Touba ou dans une autre ville et y transfèrent leur famille.

L'émigration s'explique surtout par le fait que le village n'offre aucune alternative aux jeunes, surtout en saison sèche. Les revenus de l'agriculture sont devenus aléatoires : la pluviométrie n'est pas bonne, les ruraux ne disposent pas de ressources pour acquérir des équipements agricoles, des semences et des engrais et les sols sont de plus en plus pauvres.

La comparaison des chiffres pour ces dix villages pour le recensement général de 1988 et le RNA de 1998 (tableau A2 et figure A1) apparaît comme confirmation de cette forte émigration. Cependant on ne sait pas si ces 10 villages sont représentatifs de la situation générale ; pour cela il faut attendre la publication du RNA et son analyse. C'est possible

que notre échantillon ait un biais vers les villages avec émigration, et la figure A1 montre bien les grandes variations entre un village et un autre. Cette variation n'est pas surprenante ; il y a des réseaux informels qui lient les familles, et l'exemple de quelques familles peut entraîner d'autres à les suivre.

Figure A1 : Population des dix villages selon le recensement de 1988 et le RNA 1998



Source : Tableaux A1 et A2, Annexe 1.

Selon les enquêtés, le seul moyen de retenir les jeunes dans les villages est de promouvoir des activités génératrices de revenus. Ils ont été unanimes à mentionner les projets maraîchers et l'embouche comme solutions possibles. Faute de ressources et d'encadrement, ils ne sont pas en mesure de développer de tels projets. Certains pensent en outre, que l'électrification d'un village peut le rendre plus attrayant et permet de développer de petites activités de commerce.

Le départ des hommes les plus valides du village est une perte pour le village. Les villages ne sont plus vivants, et dans certains d'entre eux, il n'y a même pas assez de jeunes pour faire certains travaux collectifs. Mais en même temps, les jeunes ne peuvent pas rester au village à ne rien faire.

Aucun des villages visités ne dispose d'école d'enseignement secondaire. Quatre ne possèdent pas du tout d'école de type occidental, deux disposent d'école arabe ou d'école coranique. Déjà pour l'école élémentaire, certains enfants les fréquentent dans d'autres villages. Une fois admis à l'entrée en sixième, les enfants sont affectés à Bambeï, Diourbel ou Dakar. Dans les localités d'accueil, ceux qui ont des parents proches et relativement aisés n'ont pas de problème. Selon les enquêtés, les autres

mènent une vie difficile : il faut souvent louer la chambre et payer la nourriture ; dans le meilleur des cas il faut contribuer en nature ou en espèce à la prise en charge de son enfant. Cela pose des fois tellement de problèmes que certains enfants abandonnent l'école.

Le caractère austère des villages fait que l'immigration est pratiquement inexistante, même si les résidants sont disposés à recevoir des immigrants. Les gens n'immigrent dans un village que lorsqu'ils y espèrent de meilleures conditions de vie. Par contre, pendant la saison sèche, des jeunes, d'ethnie poular notamment, viennent s'installer dans les villages pour faire du petit commerce. Ce type d'activité, est, selon les enquêtés, non rentable pour les autochtones, qui auraient à dépenser dans leur famille et prêter sans pouvoir être souvent payés.

1.5 Conclusion

Les recensements administratifs, faits pour la collecte de la taxe rurale, ne sont pas utilisables pour cette étude. Ils pouvaient avoir une plus grande utilité pour la planification au niveau de la Région, département et CERP s'ils étaient systématiquement archivés.

Les avis des chefs de villages, et la comparaison de la population de dix villages selon le recensement de 1988 et le RNA de 1998 apparaît confirmer une grande tendance à l'émigration, avec le résultat que beaucoup de villages sont dépourvus de la force de travail. Les résultats du RNA auront une grande importance. Nous signalons ici seulement qu'il y a la possibilité d'une grande perte de travailleurs agricoles dans le bassin arachidier. Ils transfèrent non seulement leur force, mais aussi leurs biens et leur capital à des autres usages.

ANNEX 2 : CALCULATING THE RURAL LABOUR FORCE, 1960-98

Mary Tiffen

African agriculture makes intensive use of labour, making an understanding the demographic position essential to our understanding of agricultural development. However, the calculation of the agricultural labour force has particular difficulties, and is therefore handled here separately to the main report.

There are only two full censuses during the period, 1976 and 1988. We can calculate the rural labour force for these two dates by the following method.

1. Identification of the urban and rural population: Here we have the complication that the Ville de Touba is not counted as part of the urban population, because Touba town is administratively part of the Communauté Rurale de Touba Mosquée. Since it has all the characteristics of a town, and since we have the 1976 and 1998 population totals for it, we have included it in the urban population. The urban population including Touba has grown much more rapidly than the rural population. The rural population was 72 percent of the Regional total in 1976 and 58 percent in 1988. Total numbers were 305277 and 360224, as shown in Table B1.

2. Deciding the age groups who compose the agricultural labour force: The census authorities define the working population (*population active*) as all those aged 10+. The standard international definition is those aged 15-65. Young girls in the age group 10-15 are mostly occupied in domestic tasks (Lericollais, 1999: 267) and there is a clear case for excluding them. Boys in this age group help with animals and in the fields. Lericollais thinks that the norm used by ISRA (which calculates the agricultural labour force by giving differing weights by sex and age to those aged of 15-60) takes insufficient count of the contribution of boys and people over 60, though he agrees that older people withdraw from some activities. However, as a certain proportion of the population will be unable to work because of handicaps or illness, it does not seem that taking only the age groups 15-60 will be a serious under-estimate of the rural labour force. The calculations that follow have therefore use the population aged 15-60.

3. Obtaining the de facto population: Censuses in Senegal count the persons said to be normally present in the household, i.e. having been absent for less than six months. Absent residents and visitors - *passagers (P)* - are recorded, but the normal total cited is the *de jure* figure - *Residents présents (RP)* plus *Résidents absents (RA)*. The population *de facto* is *RP* plus *P*. While the latter figure can be obtained from certain tables published in the censuses, unless otherwise stated, the figures quoted are always those of the *de jure* population (personal communication, Michel Garenne, CPED).

The *Document de Base de la Région de Diourbel* for the 1976 census gives the breakdown by five year age group for both population *de droit* and population *de fait*, so it was simple to obtain the *de facto* population aged 15-60. The comparable document for 1988 (Table 3.2) gives totals for *RA* and *P*, and the percentages falling in each age group, so it is possible to calculate the actual numbers and then to perform the necessary addition of *P* and subtraction of *RA* to obtain the workforce present at the time of the

census count, which is in the late dry season.

Table B1: Estimated total population, rural population and rural labour 1960-98; Touba classified as urban (census figures in bold)

Date	Rural population 2	Rural population1	Rural labour2	Rural labour1
1960	195 750		106 500	
1961	201 231		108 950	
1962	206 865		111 455	
1963	212 658		114 019	
1964	218 612		116 641	
1965	224 733		119 324	
1966	231 026		122 068	
1967	237 495		124 876	
1968	244 144		127 748	
1969	250 980		130 686	
1970	258 008		133 692	
1971	265 232		136 767	
1972	272 659		139 913	
1973	280 293		143 131	
1974	288 141		146 423	
1975	296 209		149 790	
1976	305 277		153 860	160 576
1977	309 520		153 917	161 009
1978	313 823		153 973	161 444
1979	318 185		154 030	161 880
1980	322 608		154 087	162 317
1981	327 092		154 144	162 755
1982	331 638		154 201	163 195
1983	336 248		154 259	163 635
1984	340 922		154 316	164 077
1985	345 661		154 373	164 520
1986	350 466		154 430	164 964
1987	355 337		154 487	165 410
1988	360 224	360 224	154 551	165 849
1989	351 702	365 231	154 749	160 702
1990	346 505	370 308	152 462	162 935
1991	341 384	375 455	150 209	165 200
1992	336 339	380 674	147 989	167 497
1993	331 368	385 965	145 802	169 825
1994	326 471	391 330	143 647	172 185
1995	321 646	396 770	141 524	174 579
1996	316 893	402 285	139 433	177 005
1997	312 210	407 877	137 372	179 466
1998	307 596	413 546	135 342	181 960

The RA considerably exceed the number of P, particularly in the age groups 15-40. Men aged 15-60 actually present were 95.5 percent of the *de jure* population in 1976 and 93.3 percent in 1988. For women the comparable figures were 99.9 and 98.3 percent,

reflecting their lower level of out-migration for work. The *de jure* population in the census years are given in the column headed 'Rural Population 1' in Table B1. Some authorities assume that all the absent men return in the rainy season for farming. In fact, some of them do not return (see David and Niang, 1995, quoted on page 17). The *de facto* rural population therefore gives the lower bound for calculating the rural labour force.

4. *Estimating the rural labour force in 1960*: This demands some heroic assumptions. The only available data is the total population, 261 000, which is itself an estimate as Diourbel Region was then amalgamated with what is now the separate Louga Region. I have assumed the age group 15-60 formed 50 percent of this total, (it was 52 percent in 1976 and 45 percent in 1988). We know a little about the population of the Niakhar area, where Cantrelle found that the percentage in the 15-59 age group was 47 percent in 1963 (Cantrelle, 1969). The percentage has varied slightly over time, but not in a straight line, mainly due to fluctuations in the mortality of the 0-5 age group, which affects the proportions of those outside working age. The 0-5 age group forms about 20 percent of the total population. The figure of 50 percent for 1960 allows for some improvement in infant mortality during the period 1965-76. Over time in Niakhar there has been a slight rise in birth rates, and an erratic decline in death rates. While there was a successful campaign against malaria in the 1960s, there was a resumption of high child death rates during the period 1982-90, due to its reappearance (Garenne, 1999).

I have assumed the 1960 urban population to be 25 percent. This gives a rural labour force of 97875.

5. *Estimating the 1998 rural labour force*: This also demands assumptions. We must start by estimating the rural population, and then estimate the proportion falling in the working age groups.

Total population *de jure* in 1988 was 620 197, with a regional growth rate of 3.24 percent per annum since 1976. Assuming a continuance of the 3.24 percent regional growth rate after 1988 leads to a 1998 *de jure* population of 853 119. If there has been a substantial fall in the birth rate since 1988 this growth might have slowed, but there has apparently been only a slight fall in fertility in this period according to the Niakhar data, at least in rural areas (Barry *et al.*, Table 5 above).

However, the urban growth rate was 6.82 percent, and the rural only 1.39 percent in the intercensal years 1976-88. We must therefore apply different growth rates to the urban and rural populations. There are two ways of estimating the rural population. One is to assume a continuance of the rural annual growth rate of 1.39 per annum pertaining between 1976 and 1988. This is done in the column headed 'Rural Population 1' and is based on the *de jure* population. It leads to an assumed rural population of 413 546 in 1998. This is likely to be on the high side, since it takes no account of:

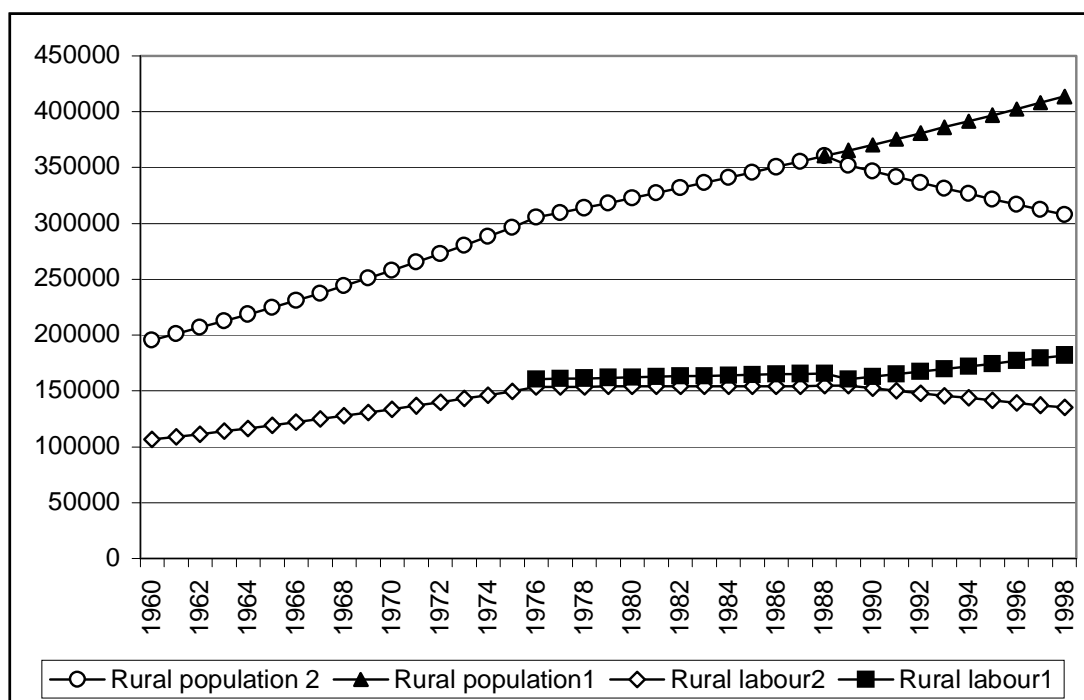
- a. the fact that the *de facto* population is likely to be lower than the *de jure*; and
- b. the possibility that rural out-migration has increased.

All existing data points to an increase in rural out-migration since 1988 (Wilson Fall 2000; Annex 1 of this paper by Salif Ndiaye).

The second is to assume that the urban growth rate continued. Because this is a very high growth rate it implies that the rural population actually diminishes. This is shown in Rural population 2. It leads to an assumed population of only 307 596 in 1998. This may be on the high side, because towns tend to grow more slowly once they reach a certain size, and Touba's growth rate since 1988 may be less than the 12.9 percent per annum recorded for 1976-88.

In order to chose between these two estimates we need some information on what was happening in the villages after 1988. There are as yet only two small pieces of quantitative evidence. In the Niakhar area IRD (ORSTOM) is still collecting data. Their web page gives results up to 1/01/95. Unfortunately, while the rates of growth they obtain for 1989-1992 average 1.275, and look in line with previous years, both the 1993 and 1994 figures are much higher at 3.7 and 4.0. They comment "les chiffres de 1993 et 1994, notamment ceux du taux brut d'émigration et du taux d'accroissement réel, doivent être considérés comme provisoires en raison de l'enregistrement tardif de certaines émigrations". The second item of quantitative evidence conflicts with the Niakhar figures. Ndiaye in Annex 1 provides the NRA population figures for ten villages, which uphold a static or slightly declining rural population in this area since 1988. Applying his finding that in the 10 villages the 1998 population was 95 percent of the 1988 figure suggests a total rural population of 342 000. However, this sample may be biased towards villages known to have migratory movements, and we cannot take this to be generally true until more results from the NRA are available.

Figure B1: Possible trends in total population, rural population and rural labour since 1960



Because of outmigration by those in the working age group according to the definition above, the proportion of those aged 15-60 in the rural areas dropped between 1976 and 1988 from 53 percent to 46 percent. As already said, all our qualitative evidence is for an increase rather than decrease in rural out-migration. Therefore, we assume a further drop in the working proportion to 44 percent after 1988. Applying this to the **higher** of our two rural population estimates (Rural Population 1) we obtain an estimated rural labour force as shown in Rural Labour Force 1. We will use this figure as a basis for per capita estimates of output in other papers in this series.

However, we are erring on the side of caution in assuming that the rural labour force is continuing slight growth. It is possible it has declined, as shown in the more pessimistic assumptions under Rural Labour Force 2. A generally cited figure for the population of Toubia circa 1996 is 300 000. This would suggest a 10 percent annual growth rate since 1988, making the 1998 population about 330 000. If we assume the other small Departmental towns to have been stagnating, and to have increased at 3 percent p.a. rather than their previous rate of 3.6 percent, their population would be 178,000 and the total urban population 508 000, making the rural population 345 000. This is about midway between our calculations for Rural Population scenarios 1 and 2. If we take a mid-figure, then rural labour continues to be static.

Taking the qualitative and the quantitative evidence combined, such evidence as we have points to a static, and possibly declining rural labour force.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANQUE MONDIALE (1999) *World development report : knowledge for development, 1998/9*. Oxford University Press, Washington DC.
- CANTRELLE, P. (1969) « Étude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal) », *Travaux et Documents N° 1*. ORSTOM, Paris.
- DAVID, R. et NIANG, O.K. (1995) « Diourbel, Senegal » in David, R. (ed) *Changing places ? Women, resource management and migration in the Sahel*. SOS Sahel, Londres.
- DELAUNAY, V. (1998) *La situation démographique et épidémiologique dans la zone de Niakhar au Sénégal 1984-96*. ORSTOM, Dakar.
- GARENNE, M., TOLLMAN, S., KAHN, K. et GEAR, J. (1999) « Causes de décès dans une zone rurale d'Afrique du sud comparées à deux autres situations (Sénégal et France) », *Les Dossiers du CEPED N°54*. Centre Français sur la Population et le Développement, Paris.
- LERICOLLAIS A. (1999) *Paysans Sereer : Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Editions de l'IRD (ex-ORSTOM), Paris.
- LY, Cheikh (2000) 'Région de Diourbel : Évolution de la commercialisation des produits', *Drylands Research Working Paper 18*. Drylands Research, Crewkerne, Royaume-Uni.
- NELLY, Robin (1996) *Atlas des migrations ouest africaines vers l'Europe (1985-93)*. Eurostat, ORSTOM Éditions, Paris.
- PISON, G., HILL, K.H., KOHEN, B. et FOOTE, K. A. (1995) *Population dynamics of Africa*. National Academy Press, Washington D.C.
- ROSS, Eric (1995) « Touba: A spiritual metropolis in the modern world », *Canadian Journal of African Studies*, 29/2.
- SENEGAL, BNR (1982) *Recensement général de la population d'avril 1976 : analyse des résultats nationaux*. Bureau National du Recensement, Dakar.
- SENEGAL, DPS (1997) *Migrations et urbanisation au Sénégal (Emus-1993) : rapport national descriptif*, dans le cadre du réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar.
- SENEGAL, DPS (1992a) *Recensement général de la population et de l'habitat de 1988 : Rapport régional de la région de Diourbel (résultats définitifs)*. Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar.
- SENEGAL, DPS (1992b) *Recensement général de la population et de l'habitat de 1988 : Rapport régional de la région de Diourbel (répertoire des localités)*. Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar.
- SENEGAL, DPS (1992c) *Population du Sénégal : Structure par sexe et par âge en 1988 et Projections de 1989 à 2015*. Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar.
- SENEGAL, DPS (1993) *Recensement général de la population et de l'habitat de 1988 : rapport national (résultats définitifs)*. Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar.
- SENEGAL, DPS/MEFP (1997) *Enquête démographique et de santé au Sénégal (EDS-1997)*. Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal/Ministère de l'Économie, Finance et Planification, Dakar.
- WILSON FALL, Wendy (2000) 'Région de Diourbel : The family, local institutions and education', *Drylands Research Working Paper 20*. Drylands Research, Crewkerne, Royaume-Uni.